

# L'AVENIR DU NORB

Vol. LXIX — No 11  
Saint-Jérôme, mercredi le 23 mars 1966

10¢

## ME GÉRARD VERMETTE NOTAIRE DE ST-JANVIER ÉLU PRÉSIDENT DE L'ASS. LIBÉRALE DU COMTÉ DE TERREBONNE

### Les municipalités doivent créer les conditions à leur essor économique

Si elles veulent s'insérer dans le développement industriel que connaît présentement le Québec, les municipalités ont l'obligation de créer des conditions pour favoriser leur essor et non pas, comme plusieurs, s'en remettre entièrement aux bons offices du gouvernement.

Me Denis Hardy a fait cette affirmation à l'assemblée de refonte de l'Association du comté de Terrebonne, à Saint-Jérôme, quand il a brossé un tableau de la situation économique de cette ville. Le député a qualifié cette situation de déplorable tant au point de vue industriel qu'au point de vue des salaires qui y sont payés.

"Une foule de causes peuvent expliquer cette situation mais je n'en retiendrai que deux, a-t-il dit.

L'une d'elles, d'après M. Hardy, serait les déficiences de notre système d'enseignement des vingt-cinq dernières années. "Des études sociologiques mandent, a-t-il fait remarquer, que la fréquentation scolaire était nettement insuffisante non seulement à Saint-Jérôme, mais aussi dans les régions abitiennes d'où, chaque année, nous arrivent des familles en migration vers les grands centres".

La deuxième cause principale serait l'immobilisme économique. "Saint-Jérôme est demeurée statique industriellement

depuis au moins cinquante ans. On y trouve aujourd'hui les mêmes structures économiques".

Pourquoi une telle situation existe-t-elle à Saint-Jérôme, s'est-il alors demandé. Pour lui, on retrouverait la cause première dans la démission des corps publics et intermédiaires de la ville qui n'ont pas voulu jusqu'à maintenant endosser leurs responsabilités.

### UN STUPIDE RAISONNEMENT

Me Hardy s'en est pris à l'explication que l'on donne généralement à Saint-Jérôme à l'effet que depuis près d'un quart de siècle le député provincial réside dans le bas du comté. "Un tel raisonnement est stupide, a-t-il dit. La responsabilité du député est de créer des conditions favorables à la décentralisation industrielle. Mais, a-t-il noté, le rôle du gouvernement est très relatif dans ce domaine en raison de notre système de libre entreprise".

"Mais par contre les municipalités ont le devoir de travailler à créer des conditions favorables à l'implantation de nouvelles industries dans leur milieu, a-t-il dit en rappelant que les agences gouvernementales n'ont pas été créées pour se substituer à leur action mais pour y apporter un complément.

Dans le cas de Saint-Jérôme, (suite à la page 3)

### Les libéraux de Terrebonne rejettent l'idée des associations distinctes



LE NOUVEAU PRÉSIDENT de l'Association Libérale du comté de Terrebonne a été chaleureusement félicité. On voit dans l'ordre habituel MM. Paul Brosseau, ancien président, Me Gérard Vermette, de St-Janvier, le nouveau président, l'Honorable Léo Cadieux, député de Terrebonne et ministre associé de la Défense, Me Denis Hardy, député de Terrebonne à l'assemblée législative et Marcel Lalonde qui agissait comme maître de cérémonie. (Photo Gérard Vermette)

### PLUS DE 800 PERSONNES ONT ASSISTÉ AU MEETING POLITIQUE

Sans désavouer la décision des partisans libéraux de Terrebonne, le député Denis Hardy a regretté hier que l'association n'ait pas profité de l'assemblée générale pour se donner un caractère strictement provincial. En effet, la veille, les délégués avaient rejeté une résolution concrétisant la sépa-

ration entre le fédéral et le provincial.

Terrebonne est l'un des rares comtés du Québec à maintenir une association travaillant simultanément sur les deux fronts politiques. Il y a deux ans, elle avait également ignoré la recommandation de la Fédération libérale du comté pour

la formation d'associations distinctes.

Lorsque la résolution en ce sens a été présentée à l'assemblée générale, des délégués ont opiné que les conditions politiques actuelles ne rendaient pas nécessaire la création de deux associations qui de toutes (suite à la page 11)



DECORATIONS MILITAIRES. — Lundi dernier, l'honorable Léo Cadieux a procédé à la remise de décorations des Forces canadiennes à quatre officiers de l'escadre 17 de l'école secondaire Mgr-Frenette. Ce sont, dans l'ordre habituel : le commandant Emile Gariépy (frère Alexis), le capitaine d'aviation Isidore Fortin (frère Isidore), l'honorable Cadieux, le commandant Roger Couroux (frère Ephrem) et le commandant Joseph Bouthillette (frère Joseph). Les quatre décorés sont membres de la Communauté des frères des écoles chrétiennes.

(Photo Gérard Vermette.)

### DECORATIONS MILITAIRES A QUATRE OFFICIERS

Au cours d'une brève cérémonie militaire, le ministre adjoint de la Défense nationale, l'honorable Léo Cadieux, a remis des décorations à quatre officiers. Ces décorations des Forces canadiennes ont été décernées au commandant Roger Couroux, au commandant Joseph Bouthillette, au commandant Emile Gariépy et au capitaine d'aviation Isidore Fortin.

La cérémonie a eu lieu en présence des Cadets de l'Air de l'escadre 17 de l'école secondaire Mgr-Frenette. Etaient également présents plusieurs personnalités locales ainsi que le comité civil des Cadets de l'Air.

Les décorés ont reçu cet honneur pour "bonne conduite et services rendus". Ils sont tous les quatre membres de la Communauté des frères des écoles chrétiennes.

### Hommages à Me J.-Marc Vermette

Interrompant son discours lors de l'assemblée de dimanche, le député de Terrebonne à l'Assemblée législative a souligné l'arrivée du notaire J.-Marc Vermette, de Saint-Janvier.

Me Vermette est un vieux routier de la politique. Il a été président de l'Association libérale pendant de nombreuses années.

Me Denis Hardy, invitant le notaire à monter sur l'estrade, a fait remarquer qu'il était pour lui et pour tous un véritable exemple.



Bur. 432-9761 679 boul. Lajeunesse



**A. A. L.**  
**Métal Inc.**  
ACIER STRUCTURAL STEEL  
ORNEMENTAL

Saint-Jérôme

# L'AVENIR DU NORD

toujours là

336, RUE LABELLE — 438-1350 — ST-JEROME

L'AVENIR DU NORD, mercredi le 23 mars 1966 -3

## Chronique Municipale

### NOUVELLE PAROISSE

MM. les Chanoines Roland Guindon et Viateur Raymond, représentants du diocèse de St-Jérôme, ont fait part aux membres de la Commission d'Urbanisme qu'une étude est présentement en cours relative au projet de la fondation d'une nouvelle paroisse dans la partie est de la Cité afin de répondre aux besoins de ce secteur à agglomération importante d'environ 450 familles.

Dans le concept de la fondation de cette nouvelle paroisse, la Commission songe à apporter nombre de modifications aux limites apparaissant sur un plan directeur déposé par l'urbaniste-conseil, Jean-Claude LaHaye, lors d'une étude entreprise dans ce secteur où une zone d'édifices publics comprenant église et école avaient déjà été déterminées.

L'étude présentement entreprise par le diocèse de St-Jérôme va certainement prouver si cette paroisse déjà désignée peut être utilisée comme telle.

La Commission recommande qu'une étude soit entreprise par l'urbaniste de la Cité modifiant les limites déjà montrées à même une partie de la paroisse Cathédrale et celle désignée sous le numéro 4 et déterminer un emplacement en fonction d'une église et d'une école.

### PERMIS DE CONSTRUCTION

En conformité avec le règlement de zonage en vigueur, la ville a accordé à ce jour des permis de construction de l'ordre de \$425,265.00. Presque tout ce montant va pour des constructions nouvelles. On remarque un permis de \$125,000, pour la construction de la pharmacie Blais.

### SALAIRE ET CONDITIONS INTERESSANTES POUR LE TRESORIER-DIRECTEUR DES SERVICES

Le Conseil de Saint-Jérôme offre un salaire de \$15,630.00 pour le futur trésorier-directeur des services. Le Conseil offre également des conditions très intéressantes, comme en fait foi cet extrait intégral des minutes du Conseil :

"Traitement annuel de \$15,630.00 par année avec allocation d'automobile de \$1,200.00 par année; pension garantie de 2% de la rémunération; crédit de maladie de 15 jours par année; assurance hospitalisation payable ½ par l'employeur; 4 semaines de vacances; 10 jours de congés payés; une assurance sur la vie dont la prime sera payable par la Cité, ce dernier item étant toutefois sujet à discussion ultérieure."

### LES MUNICIPALITES...

(suite de la page 1)  
l'adjoint parlementaire au ministre du Commerce et de l'Industrie a signalé l'irresponsabilité de ses gouvernants municipaux et a recommandé la

création dans le plus bref délai possible d'une section communale de la part de tous les corps intermédiaires de la ville en vue de résoudre leurs problèmes économiques.

## Le député Hardy réclame une amélioration de la loi des alcools pour les Laurentides

SAINT-JEROME — A la vive satisfaction de ses partisans libéraux, le député de Terrebonne à l'Assemblée législative s'est engagé à obtenir pour les hôteliers et les restaurateurs des Laurentides, la même législation des alcools que celle qui est en vigueur dans les centres de Québec et de Montréal.

Me Denis Hardy a déclaré qu'il n'aura de cesse tant que la loi actuelle ne sera pas amendée de façon que les établissements touristiques des Laurentides bénéficient des mêmes privilèges que les grands centres. Il a pris cet engagement formel devant une assemblée de 800 personnes appelées à créer une nouvelle association dans le comté de Terrebonne.

### MESURES REALISTES

Il a fait remarquer que face au problème de l'alcoolisme, bien des attitudes peuvent être adoptées par les législateurs. "Mais, a-t-il dit, je ne suis pas de ceux qui croient que ce problème peut être résolu par des mesures irréalistes. Un gouvernement a le devoir d'adopter des lois qui répondent aux impératifs du milieu. Ainsi, moi dans le comté de Terrebonne où le tourisme est la principale structure économique, j'ai le devoir de travailler à obtenir des législations permettant un épanouissement économique et, dans le cas actuel, des mesures favorables à un essor touristique."

D'après la loi présentement en vigueur, les restaurants et les hôteliers qui détiennent un permis touristique ne peuvent vendre des boissons alcooliques que de 5 heures à 10 heures dans la soirée, le dimanche. Ceux qui ont des salles à dîner voient par contre leurs heures d'ouverture s'étendre de midi à 10 heures, le soir.

A Québec et à Montréal, ainsi que dans un rayon de cinq milles de ces grands centres, la loi des alcools permet la vente le dimanche de midi à minuit.

"Il n'y a aucune raison pour que cette loi ne soit la même dans les Laurentides, puisque selon le député Hardy, il y a peu de différences sociologiques entre ces grands centres et le comté de Terrebonne.

Cependant, il a fait remarquer, en dépit de son caractère irréaliste en regard des besoins économiques, que la nouvelle loi était quand même une amélioration à ce qu'elle était auparavant. "Le système de tolérance établi précédemment constituait une complète anarchie, une injustice envers certains établissements et une cause supplémentaire à l'alcoolisme.



Rendant compte de son mandat à la députation de Terrebonne, Me Denis Hardy s'est adressé à plus de 800 personnes, dimanche dernier. Sur cette photo, dans l'ordre habituel : le Lt-colonel Paul Brosseau, président ex-officio de l'association; le notaire Léopold Gravel, de Terrebonne; l'hon. Léo Cadieux, ministre associé de la Défense nationale et député de Terrebonne; le notaire J.-Marc Vermette, de Saint-Janvier.

## Mise en tutelle de la régionale des Jeunes Chambres des Laurentides

La Fédération des Jeunes Chambres de Commerce du Québec a placé sous sa tutelle la régionale des Jeunes Chambres des Laurentides, faute de manque d'activité et de direction. C'est l'ancien président de la Jeune Chambre de Saint-Jérôme, M. Conrad Clavel, qui assurera la surveillance et le contrôle de l'organisme régional en attendant la reprise de son autonomie.

Au dire du président actuel de la Jeune Chambre de Saint-Jérôme, cela ne devrait pas tarder puisque déjà des mesures sont à l'étude pour relancer la régionale. M. Maurice Tassé a déclaré que la question de la mise en tutelle a été inscrite à l'ordre du jour du colloque des présidents des Jeunes Chambres et des membres du comité exécutif de la Fédération, réunis à Drummondville en fin de semaine.

On a été d'accord pour tout mettre en oeuvre afin de faciliter la réorganisation de cette régionale, qui, il y a quelques années, était l'un des effectifs les plus vivants dans le Québec.

### DISPERSSION DES FORCES

Les difficultés à la régionale des Jeunes Chambres des Laurentides ont débuté il y a deux ans, quand celle de Berthier qui en faisait partie a décidé d'adhérer à celle de la Mauricie. Il s'agissait là d'une recommandation de la Fédération.

Puis, il y a eu le désintéressement de la Jeune Chambre de Joliette, elle-même présentement en difficulté d'organisation. Il ne reste plus que les organismes de Lachute et de Saint-Jérôme qui, très actifs dans leur milieu respectif, ont négligé la régionale depuis quelques mois.

(suite à la page 15)

### PIECES GENERAL MOTORS AUTHENTIQUES



EFFECTUE PAR MECANICIENS QUALIFIES

- \* Mise au point
- \* Peinture et débossage
- \* Service rapide

Tél.: 438-1203

Dépositaire Chevrolet - Oldsmobile

**Lefebvre**  
AUTOMOBILES LTEE

952, RUE LABELLE

ST-JEROME, P.Q.



## Examen d'admission à l'École Normale Saint-Jérôme

Les étudiantes de 11e année qui désirent s'inscrire à l'École Normale - cours des Brevets "A" ou "B" - sont priées de se présenter à l'examen d'admission qui se tiendra, samedi le 2 avril.

9.30 h. a.m. — Tests d'aptitudes  
1.30 h. p.m. — Examen de français et de mathématiques

(Une deuxième séance aura lieu dimanche, le 3, pour celles qui seraient empêchées de venir, samedi)

École Normale  
Ave du Palais  
Saint-Jérôme

Tél.: 432-4617

# l'éditorial

## L'UTILITE DE L'ASSOCIATION PARENTS-MAITRES MISE EN DOUTE

L'utilité de l'Association Parents-Maitres est mise en doute. Un genre de pessimisme mal à propos et, à mon sens, une mauvaise ligne de conduite à signaler.

Sans doute, entre les instituteurs et l'Etat, il existe des litiges. Les écoliers sont les premières victimes et les parents sont frappés indirectement à cause des liens d'unité entre élèves et parents.

Les dangers qui menacent les maitres deviennent des conséquences pour les parents. C'est pourquoi, il faudrait sauvegarder l'union parents-maitres parce que les responsabilités des uns et des autres ont pour objet les mêmes sujets : les **ECOLIERS**.

C'est au niveau des responsabilités que les liens d'union doivent exister.

Quand les maitres sont en cause dans des conflits, les parents deviennent obligatoirement atteints ; les maitres étant en milieu scolaire les parents adoptifs des enfants confiés à leurs responsabilités.

On comprendrait mal que le père et la mère, unis dans le mariage soient désunis au stage de l'éducation de leurs enfants. Ainsi, il faut admettre que les parents qui délèguent leurs responsabilités à des maitres se doivent de demeurer unis et le plus près possible les uns des autres dans un temps où l'acte éducationnel se joue sur la même scène et par les mêmes acteurs.

Nous ne concevons pas que, pour des raisons administratives, techniques, pédagogiques, les deux parties ayant des intérêts communs se désistent de leurs responsabilités et aigillent sur des voies parallèles pour remplir une même mission.

Sans doute, les intérêts professionnels sont différents. Que les maitres aient recours à l'as-

sociation professionnelle pour se définir des conditions de travail, des salaires et d'autres exigences du même ordre, c'est normal. Que les maitres empruntent la force collective dans les limites de la légalité et de la justice pour atteindre leurs fins, c'est encore normal. Les parents doivent respecter ce droit d'union et même épauler les maitres quand les intérêts et droits de ces derniers sont menacés d'être sous-estimés comparativement aux exigences de professionnels comme eux, moins impliqués qu'ils le sont dans des fonctions d'importance et de responsabilité équivalentes.

Les parents ont des privilèges et des droits en matière syndicale que les maitres respectent.

Donc, la fonction de maitre, si importante soit-elle, ne doit pas faire obstacle à des droits et des privilèges où la loi syndicale peut jouer en leur faveur au point de vue économique et social. Même si les parents sont indirectement des patrons dans le domaine de l'enseignement, il importe que la liberté des maitres demeure dominante.

Si nous allions nous dissocier des maitres à cause des conflits possibles entre l'Etat (nous, indirectement) et eux, notre attitude deviendrait illogique.

En fait, au delà des conditions de travail, il reste que les maitres sont les représentants des parents. Là où l'autorité et les responsabilités sont conjointes, il y a place pour la collaboration.

Les parents ont besoin des maitres pour le bien des élèves ; les maitres ont besoin des parents pour que les grands principes d'autorité ne souffrent pas de sabotage. Au niveau scolaire le dialogue s'impose entre **PARENTS** et **MAITRES**. Les parents seuls, unis dans une association parfaite par hypothèse, n'auront pas les élé-

ments essentiels à assurer un travail efficace, ils souffriront d'un complexe d'impuissance d'action dû à l'absence des maitres. Les maitres seuls, sont incapables de bâtir un enseignement à la taille des exigences des parents.

Entre le foyer et l'école, le maitre est le trait d'union indispensable pour conjuguer les efforts, planifier, respecter les besoins de l'élève.

Diviser l'Association Parents-Maitres, c'est l'équivalent de la division du père et de la mère au foyer. Trop d'intérêts sont communs, trop de responsabilités communes sont en cause pour que les parents ou les maitres bâtissent un mur entre eux et se défient.

L'Association Parents-Maitres est trop logique pour mettre en doute la puissance et la valeur de ce mouvement.

Que l'Association Parents-Maitres ait une constitution bien pensée, soit, nous le souhaitons. Cette constitution doit prévoir les conflits pour les éviter, doit être organiquement et techniquement agencée pour assurer le respect, la liberté d'expression, soit, nous le souhaitons.

Et tout cela est possible parce que les objectifs sont les mêmes et l'inter-dépendance ne se nie pas.

J.-GEO. DUNNIGAN.

## L'économie rurale dans le Québec moderne

Le peuple du Québec n'a pas fini d'étonner et de surprendre par le dynamisme qui a marqué son évolution au cours des dernières années. Dans un laps de temps relativement court, en effet, des institutions québécoises ont surgi qui impriment à tous les secteurs de la vie nationale un nouvel élan, une nouvelle vigueur, un nouveau rythme de progrès et de croissance. En cinq ou six ans c'est l'image de tout un peuple qui a changé. Un peuple qui ne craint pas, aujourd'hui, d'inventer de nouvelles formules pour mieux préparer son avenir, de rechercher des solutions originales et efficaces aux problèmes soulevés par son expansion rapide.

L'agriculture, comme tous les autres champs de l'activité québécoise, est entrée elle aussi dans une phase de rajeunissement et de renouveau. La transformation radicale des procédés et des méthodes d'exploitation des fermes a accentué le mouvement rapide d'industrialisation et de commercialisation de l'agriculture. Le cultivateur moderne ne peut plus comme au temps jadis limiter son activité à une simple exploitation artisanale de sa ferme. Car il lui faut à la fois tenir rigoureusement compte des conditions d'exploitation des marchés, des lois de l'offre et de la demande, de même que des économies à réaliser par une meilleure application des techniques agricoles.

Conscient des nouveaux défis posés par l'industrialisation rapide de la société, le milieu rural a entrepris de se donner des instruments conformes à ses besoins.

### PERSPECTIVES de PROGRÈS

C'est ainsi qu'au palier de la recherche et de la formation de techniciens agricoles, la création de la faculté d'Agronomie à l'Université Laval et la fondation d'instituts de technologie agricole à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à Saint-Hyacinthe, fournissent chaque année au milieu rural des centaines de diplômés dont la compétence est d'un pré-

cieux apport au monde de l'agriculture.

Au titre de l'aide gouvernementale à l'exploitation agricole, les cultivateurs ont bénéficié d'une réduction de 25% de la taxe scolaire, d'une augmentation sensible des montants versés au Crédit agricole, et du paiement d'une prime sur le lait ou la crème pour la fabrication de produits laitiers.

Mais ces mesures, encore que nécessaires et efficaces, ne sont que l'amorce des solutions qui devront être appliquées dans un proche avenir pour ouvrir de brillantes perspectives de progrès à l'agriculture québécoise.

Le monde rural, composé des représentants d'associations agricoles, des agronomes, des responsables de coopératives, des techniciens, travaille actuellement à donner au Québec une grande politique de planification agricole. Dans le cadre de la loi de l'aménagement rural et du développement agricole (ARDA) des expériences se poursuivent, aux premiers résultats fort encourageants. La Commission royale d'enquête sur l'agriculture, de son côté, est à dresser l'inventaire des besoins du milieu rural et à poursuivre l'étude des conditions dans lesquelles vivra l'agriculture de demain.

L'essentiel est que l'économie rurale du Québec progresse au même rythme que les autres secteurs de l'économie québécoise. Dans cette perspective, l'en-

visage déjà la création d'une vingtaine ou d'une trentaine de villes nouvelles à faibles densités de population qui deviendraient autant de centres de reclassement des travailleurs agricoles, des centres économiques capables de se suffire à eux-mêmes.

Le Québec rural de demain se conçoit à partir d'une grande politique d'aménagement régional. C'est-à-dire, la mise en valeur, par des moyens modernes de production et de planification, des ressources économiques et humaines de toutes les régions du Québec.

### L'ASSURANCE-RÉCOLTE

Le milieu agricole tend de toutes ses forces à la réalisation de cet objectif. Car il sait que c'est là la clé de son émancipation économique, le carrefour des solutions propices à lui ouvrir grandes les portes de l'avenir.

Le Québec de demain c'est, bien sûr, celui de l'aménagement régional, mais aussi celui de l'assurance-récolte; une mesure dont l'adoption permettra d'indemniser le cultivateur de la perte soudaine du fruit de ses efforts.

L'assurance-récolte fera franchir à l'agriculture québécoise une importante étape. Elle augurera la mise en œuvre d'une grande politique agricole conforme aux progrès d'un peuple jeune, en plein essor.



L'OPINION LIBRE

## L'éducation sociale des syndiqués n'est qu'ébauchée

Il est très facile de constater que l'éducation sociale des syndiqués est à peine commencée. On y songe un peu. On tente quelques efforts. Les plus généreux des chefs et des penseurs syndicalistes ont cette préoccupation.

Mais la revendication, parce qu'elle sert tellement bien la conjugaison des appétits individuels, absorbe fatalement presque toutes les énergies du mouvement syndicaliste qui, en conséquence, néglige grandement — c'est aujourd'hui facile à constater — sa tâche d'éducation sociale.

X X X

Entre autres preuves démontrant que le mouvement syndical n'a presque pas fait l'éducation sociale de ses membres, nous allons citer quelques faits indéniables :

Le sacrifice du bien commun aux intérêts individuels : En temps de grève, une proportion scandaleuse des syndiqués se fichent complètement du bien commun. Le bien commun, c'est pourtant l'étoile polaire susceptible de guider vers sa fin toute société consciente des responsabilités que la nature lui impose envers ses membres.

Du haut en bas de la hiérarchie syndicale, malheureusement, on commet trop fréquemment l'erreur grossière d'oublier que, par la force des choses, la société humaine constitue un grandiose ensemble, dont les parties sont de plus en plus étroitement solidaires entre elles, surtout pendant l'époque présente, où les communications faciles ayant pratiquement supprimé le facteur distance dans le problème capital des relations humaines, les hommes dépourvus de sens social, principalement au niveau de ce qu'on appelle les élites, deviennent de plus en plus nuisibles au progrès de l'humanité dans la voie du bonheur.

X X X

Il est urgent que l'on enseigne au public, et principalement aux syndiqués, que l'individualisme, loin de se bonifier, devient plus aveugle, plus égoïste et plus agressif que jamais, lorsqu'il se multiplie par le nombre toujours croissant des individus, et met à son service les deux puissances formidables de l'union et de l'argumentation démagogique.

EUGÈNE L'HEUREUX.

L'AVENIR DU NORD

336, rue Labelle — C.P. 160 — Tél.: 438-1350

ADMINISTRATION ET REDACTION :

Directeur : J.-Georges Dunnigan  
Rédacteur : Yves Rochon  
Rédacteur : Claude Brun  
Pages féminines : Georgette Dunnigan  
Collaboratrice : Marie-France  
Secrétaire : Simone Joly  
Rédacteur sportif : Marcel Guay  
Circulation : Robert Dunnigan

L'AVENIR DU NORD est publié par L'Avenir du Nord Inc. Lité. et imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc., 303 av. Parent, St-Jérôme, Québec.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENTS :

\$3.00 pour un abonnement d'un an  
\$1.50 pour un abonnement de 6 mois  
\$1.00 pour un abonnement de 4 mois

## MESSAGE DU DEPUTE DE TERREBONNE

à l'Assemblée Législative



Dimanche dernier, le député provincial était conférencier invité à l'association provinciale des voyageurs de commerce de la région des Laurentides. Dans l'après-midi, il rendit compte de son mandat lors de l'assemblée générale de l'Association libérale du comté de Terrebonne.

Lundi avant-midi, il a participé à une émission au poste CKJL et a répondu aux questions des auditrices. Le soir, il remettait officiellement à l'Association des citoyens de Ville de Lorraine, sa charte officielle.

Aujourd'hui jeudi, il représente le ministère de l'Industrie et du Commerce à l'occasion de l'ouverture officielle du mall couvert de place Fleur-de-lys. Il s'agit d'un vaste centre d'achats de la ville de Québec.

Dimanche, le 27, il assistera à Terrebonne à un débat qui aura pour sujet le rôle de la télévision.

Lundi après-midi à 4 heures p.m., il participera à une cérémonie à la Cie General Motors de Sainte-Thérèse, alors que l'Honorable Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Transports et Bureau de Sainte-Thérèse : 3 est, Blainville - Tél. 435-9494.

(suite de la page 5)

Pas d'université

## Le Séminaire de Sainte-Thérèse deviendrait un institut

Les partisans du projet voulant que le séminaire devienne une université ont reçu un dur coup vendredi dernier. Au cours d'une conférence de presse à Chomedey, le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie a déclaré qu'aux yeux du ministère, le séminaire peut devenir un institut parce qu'il est un bon réservoir et "qu'il faut partir de ce qui existe."

Le ministre rencontrait la presse, les représentants d'étudiants, les commissaires des régionales dans le cadre de sa tournée provinciale.

## Sa Majesté Monique Ière



Mlle Monique Thériault

technicienne en rayon X  
et laboratoire

Voici la toute charmante Monique Thériault, technicienne en rayon X et laboratoire, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, l'une des six duchesses qui fut élu "MISS CLUB SOCIAL 1966-67" lors du bal masqué qui eut lieu à l'hôtel Pigalle, vendredi le 18 mars, au profit du comité d'entraide du club social de l'hôpital.

## Un prédicateur luthérien à une messe catholique

SAINT-JEROME — Un prédicateur de l'Eglise luthérienne, le pasteur Daniel Pourchault, de Montréal, sera le conférencier au déjeuner communautaire mensuel d'un groupe de laïcs de Saint-Jérôme.

Les responsables de cette rencontre invitent tous les paroissiens à assister au déjeuner dimanche matin, le 27, au Centre diocésain. La conférence sera précédée d'une messe et suivie d'un goûter servi gratuitement. L'initiative, connue sous le nom "Le Christ vous invite à sa table", s'inspire du renouveau spirituel paroissial.

2 SALONS 2  
MODERNES

## Hervé Trudel

à FILS

Directeur de funérailles

136 rue Labelle

400 rue Labelle

TEL: 438-1234

ST-JEROME

Service d'ambulance  
privée

## en attendant la verte

par  
J.-GEO.  
DUNNIGAN



On apprend que M. F.-A. Lorrain, propriétaire de Lorrain Automobiles aurait vendu son commerce d'automobiles à M. Desrosiers de Lachute.

Il est rumeur que le financier Jean-Louis Lévesque soit le nouveau propriétaire de l'hôtel Bouvette. Peut-être verrons-nous chez nous des courses très importantes.

Les affaires semblent bien marcher. M. Patrick Bouvette s'est porté acquéreur de l'ancien entrepôt de J.-P. Laberge et du garage des voitures Rambler. On a déjà commencé les améliorations à cette bâtisse.

Enfin St-Jérôme comptera probablement en 1966 une nouvelle paroisse, située dans les limites du "domaine Parent".

Mais, à quand les nouvelles industries ???

MARCEL... LE, VEUT DEVENIR PRESIDENT (E) DES FEMMES  
LIBERALES DU COMTE!!!

Tél.  
**432-9707**

**BETON PREPARE**  
UNE INDUSTRIE DE SAINT-JEROME

Marcel Lalonde,  
gérant

rue de Martigny

Saint-Jérôme n'aura pas de gérant municipal. Peu importe ! Le Conseil municipal vient de décider de l'engagement d'un trésorier et d'un directeur des travaux. Ces deux fonctions seront cumulées par une seule personne, soit celle qu'a recommandée les analystes des tâches administratives pour l'engagement d'un gérant municipal.

On sait que des contribuables ont repoussé par une forte majorité, à un référendum, le projet de l'engagement d'un gérant. Depuis, on a allégué que le Conseil municipal n'avait pas suffisamment éclairé la population sur la question. De telle sorte que si un plébiscite devait être tenu aujourd'hui, il y aurait de fortes chances que le projet soit endossé.

La seule différence ne concerne que le titulaire du poste. Il ne pourra bénéficier de la sécurité d'emploi que lui aurait procuré le titre de gérant municipal selon la loi des cités et villes. Enfin, pour en connaître davantage sur les attributions d'un administrateur-trésorier, le Conseil municipal a décidé de déléguer de ses représentants à Québec consulter le ministère des Affaires municipales.

La création d'un nouveau poste pour pallier à celui de gérant municipal n'a pas suscité une unanimité autour de la question ; le maire Hubert Murray et un conseiller, M. Armand Desforges, ont fait entendre leur dissidence.

Le maire de Saint-Jérôme soutient que la création d'un tel poste ne rencontre pas le désir de la population qui, à l'occasion du référendum, a carrément rejeté l'idée d'un gérant municipal.

Par ailleurs, il a trouvé trop élevé le salaire de \$15,000 que le Conseil municipal se prépare à verser à celui qui deviendra gérant municipal de fait, sinon de titre.

Cette remarque du premier magistrat a provoqué une riposte chez le conseiller Guy Piché qui, d'un ton sec, a déclaré : "Nous ne sommes pas si chatouilleux quand il s'agit d'autres dépenses... Nous ne savons pas déceler l'endroit où cela coûte trop cher et nous sommes obligés d'augmenter les taxes. Pourtant, si nous avions ici un directeur nous pourrions réaliser des économies bien supérieures à son salaire, car il y a des tas de choses qui nous échappent !"

D'autre part, à notre humble avis, un comptable n'a pas les qualifications pour suivre et contrôler les travaux extérieurs à être exécutés et c'est là le gros "bobo" dans l'administration de la ville.

## Qu'y a-t-il de nouveau à St-Jérôme ?

Seaboard Finance avec des lots d'argent tout neuf. Si vous avez besoin d'argent, voyez Seaboard à St-Jérôme. Elle a de l'argent instantané pour vous. Seaboard déménagera le 1er septembre dans ses nouveaux locaux permanents de St-Jérôme. Avant cette date, elle s'installera temporairement au 100, rue St-André. Seaboard a tellement hâte d'apporter de l'argent à St-Jérôme qu'elle ne peut attendre jusqu'au 1er septembre. Vous n'avez pas à attendre jusqu'au 1er septembre, vous non plus.

Si vous avez besoin d'argent, demandez un prêt Seaboard pour vous renflouer. Quel que soit votre problème d'argent, vous pouvez emprunter de \$50 à \$10,000 et prendre jusqu'à 10 ans pour rembourser. Souvenez-vous un prêt Seaboard pour vous renflouer vous tire d'embarras. Qu'y a-t-il de nouveau à St-Jérôme? De l'argent tout neuf qui vous attend, demandez-en!

Téléphonez au gérant Seaboard Armand Reny à 349-2846 ou rendez-lui visite au 100, rue St-André. Le bureau temporaire sera ouvert 2 jours par semaine:

Jeu-di—9h.00 a.m. à 5h.00 p.m.  
Ven-dredi—9h.00 a.m. à 7h.00 p.m.

SEABOARD FINANCE COMPANY  
OF CANADA LIMITED

# Le monde féminin

## LES CLASSES ACTIVES: CREATION ET PARTICIPATION

(par Yves Rochon)

En éducation, on ne risque guère de se tromper si l'on centre tout sur la personne de l'éduqué. Rien de plus logique que cette affirmation. Et comme il est intéressant d'en voir l'application.

Il nous a été étonné d'assister à une "démonstration de classe active", comme le disait la lettre d'invitation. Cette démonstration a eu lieu à l'école Dubois, un soir de la semaine dernière, en présence d'un professeur et d'élèves de 7e année.

### DES FIGURES EPANOUIES

Au premier abord, on remarque que l'on laisse agir libre-

ment les élèves. Ce qui a pour résultat que ces jeunes, chargés de responsabilités, sont capables de fournir des efforts avec joie.

Les étudiants ne sont pas sur une tension déprimante, comme il arrive souvent de le constater dans certaines classes. Des sourires épanouis dans des visages pleins de jeunesse, des mouvements souples et non tendus, c'est sans doute ce qui nous faisait le plus plaisir à constater.

### DU TRAVAIL BIEN FAIT

A la lecture des travaux (sur les insectes), on a remarqué un souci constant de recherches.

Les élèves expliquent la précision de leurs ouvrages par une bonne documentation. Cette documentation est le fruit de recherches dans les bouquins de la bibliothèque de l'école ou de la maison.

### MATERIEL A PEU DE FRAIS

Pour équiper une classe active avec du matériel de base, il faut investir une somme de \$150. Notons cependant qu'une partie du matériel est récupérable.

Ce qui est le plus important à souligner, c'est que les écoles doivent investir dans les bibliothèques. Pour les classes actives, il faut \$250. en livres. Cette somme n'est pas une dépense inutile lorsqu'on considère l'utilité immense des volumes pour les élèves.

Les méthodes actives n'occupent pas tout le temps des élèves. On consacre trois heures par semaine à cette méthode et le reste du temps, on revient à la méthode traditionnelle.

Le facteur essentiel et prépondérant dans la différence entre méthode active et méthode traditionnelle réside dans la qualité de la relation pédagogique établie entre le maître et l'élève. C'est à ce niveau que va s'opérer toutes transformations profondes de l'enseignement.

Que l'on comprenne bien que pratiquer une méthode active, c'est amener, par un changement d'attitude du maître, un changement d'attitude chez l'enfant.

## Propos féminins



Georgette Dunnigan

*Il faut savoir se concentrer pour arriver à quelque chose de bien. Le calme avec lequel nous accomplissons certains actes compte pour beaucoup dans le succès. Il suffit de concentrer notre esprit, de pouvoir dicter sa tâche au cerveau et de veiller à ce qu'il obéisse.*

*A tout moment, l'être humain est capable de porter toute son attention sur l'unique tâche à accomplir: il suffit de s'habituer. C'est une habitude qu'il est indispensable d'acquiescer aujourd'hui plus que jamais, alors que nous vivons dans un siècle de vitesse. Indispensable au travail, cette concentration d'esprit l'est encore plus à l'enrichissement de notre vie intérieure.*

*La faculté de concentrer son attention existe en chacun de nous jusqu'au moment où nous la laissons inactive. Cette faculté de se concentrer sur un unique objet n'est pas un état anormal, contraire à notre nature. On dit souvent que le savant est dans la lune, mais il ne fait qu'utiliser cette merveilleuse capacité de se concentrer sur son unique objet, ce qui lui permet de s'absorber entièrement dans son oeuvre. Nous savons qu'il est presque impossible de distraire quelqu'un dont l'esprit est tout entièrement à une chose bien précise.*

*Bien entendu, on n'arrive à maîtriser cette faculté de concentration qu'à la condition de s'intéresser passionnément à ce que l'on fait. L'intérêt engendre immanquablement l'attention, sans que l'on ait à faire d'efforts pour l'obtenir. Mais, quelle récompense en retour, car la réciproque est vraie également. Quiconque s'applique assidûment à une tâche quelconque ne peut manquer d'y trouver un grand intérêt. Goethe à qui on demandait comment il avait réussi à mener à bien son oeuvre gigantesque, répondait: "C'est bien simple, j'ai retroussé mes manches".*

*En effet, il suffit d'apprendre à se concentrer. Pour y parvenir, il faut apprendre à se plonger résolument dans la besogne, si peu attrayante soit-elle. Et on est pris au jeu bien vite. Il est fondamental de se répéter cette idée. Quand on a la conviction qu'une chose sera intéressante dès qu'on y sera plongé sérieusement, la partie est gagnée d'avance et on y trouve de l'intérêt dès le commencement.*

*Après ce début, une foule de pensées précises vont assaillir votre esprit. Ne vous contentez pas de rejeter ces impressions extérieures, remplacez-les par quelque chose de plus sérieux qui réclame toute votre attention.*

*C'est à la mise en oeuvre du pouvoir de concentration qu'il faut vous entraîner. Ce pouvoir, il est en chacun de vous. Quand vous aurez appris à concentrer toutes vos facultés sur un point bien précis, vous en serez doublement récompensés, car le nombre des choses que vous pourrez faire et le plaisir que vous en tirez augmenteront considérablement dans la mesure des efforts que vous aurez mis à parvenir à cette maîtrise de vos pensées.*

### Une mine d'or!



Les livres de consultation sont pour les élèves de Mme Labonté, professeur de l'école Dubois, une véritable mine d'or. L'investissement dans les bibliothèques est un placement productif dans l'éducation. (Photo: Gérard Vermette)

### C'est ça les méthodes actives



Après une démonstration des méthodes actives, le directeur des études pour le cours élémentaire, M. Raymond Courtemanche, a résumé la séance en disant que ces méthodes sont une formule valable par leur centre d'intérêt, le travail en équipes, les recherches personnelles et l'expression personnelle des élèves. (Photo: Gérard Vermette)

Reprise du

## COURS DE MAQUILLAGE

donné par DENISE REICHL

Apprenez à soigner votre épiderme et à vous maquiller en 10 minutes.

Pour informations,

Téléphonez à

438-8543 ou 438-3292

## GRAND GALA DE MODES MIXTE

MERCREDI LE 30 MARS 8.00 P.M.

HOTEL DU LAC

ST-CANUT

artiste invité

CARLO MONTI

Commentatrice

Mme Gisèle Bazic

A l'orgue: Robert Lauzon

Prix de présence

Admission: \$1.50

## Sautez sur les aubaines printanières



### Négociez un prêt de magasinage HFC

Bien des achats en vue pour le printemps? Des vêtements neufs? Des choses pour la maison? Achetez-les grâce à un prêt de magasinage HFC.

Pour de plus gros achats, empruntez jusqu'à \$2,500 et obtenez jusqu'à 36 mois pour rembourser. Et renseignez-vous sur nos taux réduits pour les prêts dépassant \$1,500.

Renseignez-vous au sujet de l'assurance-vie sur les prêts, aux taux réduits de groupe.

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel				
	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$ ...	\$ ...	\$ ...	\$6.12	\$9.46
300	...	...	...	18.35	28.37
550	...	23.73	28.28	32.86	51.24
750	...	31.65	37.88	44.13	69.21
1000	...	41.45	49.77	58.11	91.56
1800	57.72	...	79.36	...	...
2000	72.15	...	99.20	...	...
2200	79.36	...	109.12	...	...
2500	90.18	...	124.00	...	...

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

## HOUSEHOLD FINANCE HFC

ST-JEROME

319, rue St-Georges — Téléphone GE 2-9725

(La Plaza 321, Voisin du Théâtre Rex)  
Demandez nos heures d'ouverture le soir



## COCKTAIL A LA JEROMIENNE...

servi par  
**MARIE-FRANCE**

### CEREMONIE MARIALE

L'Acies (renouvellement des promesses des Légionnaires de Marie) se déroulera cette année dimanche le 27 mars à 8 h. p.m. en l'église St-Jacques (église de l'expo) angle des rues St-Denis et Ste-Catherine. Les Légionnaires, membres actifs et auxiliaires, de Montréal et des autres diocèses, sont cordialement invités à cette cérémonie mariale qui sera présidée par son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger.

oOoOoOo

### LE PRINTEMPS EST DANS L'AIR

Comme il fallait s'y attendre, mars nous réservait encore de bonnes bourrasques. D'ailleurs c'est un peu dans les habitudes de notre hiver canadien de se faire tirer l'oreille pour céder le pas à la jeune brise printanière. Pourtant malgré la froidure et les giboulées, nous sentons bien qu'un printemps tout neuf est maintenant dans l'air et le coeur joyeux nous l'accueillons avec ces mots de Thomson : "Viens, doux printemps, fraîcheur éthérée, viens, descends dans nos plaines du sein de la nue et baigne de rosée nos arbrisseaux."

oOoOoOo

### SOIREE DANSANTE ET TIRAGE

Vous ferez d'une pierre deux coups en participant à la soirée dansante organisée par les Dames auxiliaires de l'Ordre Fraternel des Aigles, samedi le 26 mars à 8 h. 30 p.m. au local 711 Fournier. En plus de vous amuser ferme vous aurez aussi l'occasion de contribuer à un tirage dont les revenus serviront à l'achat d'une chaise roulante. A l'issue de la soirée cette chaise d'une valeur de \$300.00 sera remise à M. Réal Laliberté, président de l'Association des Handicapés, et sera par la suite destinée à faire la joie d'une petite handicapée. Cette souscription offre la chance de gagner de magnifiques prix dont un superbe radio, un réveil-matin, une lampe et un billet de \$10.00. Tout le public est invité à assister à cette soirée et à se procurer des billets soit par l'intermédiaire des Officières de l'Aire ou en s'adressant au local 432 - 9367 après 7 h. 15 p.m.

oOoOoOo

### SOIREE D'INITIATION

Dimanche le 3 avril à 7 h. 30 p.m., il y aura cérémonie d'initiation chez les Dames auxiliaires de l'Ordre Fraternel des Aigles de l'Aire Laurentienne. Les intéressées sont priées de faire parvenir leurs formules au local pour le 28 mars.

oOoOoOo

Ces dames tiendront également leur assemblée générale, lundi le 4 avril à 8 h. p.m. A l'issue de cette rencontre, on procédera à la mise en nomination en vue des prochaines élections. Seules les membres en règle auront le droit de voter, alors celles qui le désirent pourront s'acquitter de leur cotisation ce soir-là. Ces deux réunions auront lieu au local 711 Fournier. Bienvenue à toutes !

oOoOoOo

### ASSEMBLEE DE LA L.M.A.C.

Les membres de la L.M.A.C. (Ligue des Malades Actifs Catholiques) sont cordialement invités à assister à leur assemblée mensuelle qui aura lieu mardi le 29, à 2 h. p.m. Les dames et demoiselles qui font partie de ce groupement sont priées de s'y rendre nombreuses et d'y amener leurs amies.

oOoOoOo

### ASSEMBLEE DU C.C.A.

Jeudi le 31 mars à 7 h. 30 p.m., il y aura assemblée régulière des membres du C.C.A. (Club Canadien des Aveugles). Tous les aveugles et leurs guides sont cordialement invités à assister à cette rencontre qui aura lieu au local de la L.O.C. Comme à l'accoutumée, il y aura partie récréative suivie d'un léger goûter servi par les Dames Auxiliaires des Aveugles. Bienvenue à tous !

oOoOoOo

### NOUVEAUX ELUS

Les élections tenues mercredi le 9 mars, à la salle Nantel, par l'Association des Campeurs des Laurentides a donné le résultat suivant : MM. Claude Desjardins, président ; Paul Wiscam, vice-président ; Rémi Nadon, secrétaire ; Léopold Thinel, trésorier, et Sylvio Léveillé, directeur. Félicitations à ces nouveaux élus.

oOoOoOo

### DE CI... DE CA...

J'ose croire mesdames que vous songez à assister au Gala de Modes mixte printemps-été 1966 qui sera présenté à l'hôtel du Lac de St-Canut, mercredi le 30 mars à 8 h. p.m. La commentatrice sera nulle autre que Mme Gisèle Basic, animatrice à C.K.J.L. Carlo Monti sera le principal invité. Il y aura également musique, danse et prix de présence. Pour détails supplémentaires, voyez l'annonce publiée dans ces pages.

oOoOoOo

Un groupe de Jérômiens au nombre desquels se trouvaient M. et Mme Armand Laliberté, M. et Mme Henri Dufour et M. et Mme Lucien Alarie sont de retour d'un merveilleux séjour en Floride, d'une durée d'un mois. Ces villégiatures sont revenues enchantés de leur voyage avec un joli teint bronzé et sans aucun doute avec l'espoir d'y retourner un jour ou l'autre.

oOoOoOo

Amies lectrices, n'oubliez pas d'aller visiter l'exposition d'objets antiques qui sera tenue le 30-31 mars et le 1er avril à la salle Laurentide de l'hôtel Lapointe et qui sera ouverte au public

(suite à la page 14)

## Madame ! l'infirmière visiteuse est heureuse de répondre à vos questions.

Lors du lancement de la Fédération des oeuvres de charité des Laurentides, plusieurs personnes défilèrent devant le kiosque des infirmières visiteuses. Chacune se posait à peu près les mêmes questions, nous vous en énumérons quelques-unes :

**Pourquoi des infirmières visiteuses ?** — Des enquêtes ont révélé le nombre grandissant de malades, parfois chroniques, auxquels des soins adaptés contribuent à rendre la vie plus agréable et surtout plus humaine. Une deuxième raison serait la longue liste d'attente qui existe dans les hôpitaux où l'on entre à tour de rôle. Ces patients, eux aussi, ont besoin de soins. C'est alors que les infirmières visiteuses peuvent aider le malade avant l'entrée à l'hôpital ou encore à sa sortie.

**Quand les demander ?** — Lorsqu'il y a un malade à la maison. Avec l'autorisation médicale, l'infirmière ira administrer les traitements nécessaires : ce peut être une injection, un pansement, un traitement ou encore des exercices de réhabilitation qui assouplissent les membres paralysés. Les infirmières peuvent, de plus, enseigner comment prendre soin de vos malades au foyer.

**Comment les atteindre ?** — Nous comptons quatre (4) bureaux dans le diocèse, soit : Lachute, Sainte-Thérèse, Mont-Rolland et Saint-Jérôme. On peut à toutes heures du jour et du soir appeler à ces différents bureaux. Il y aura toujours une réponse à vos appels. Pour la région de Mont-Rolland, appelez le 229-4976, et Saint-Jérôme le 438-5733.

**La Fédération des oeuvres de charité subventionne cette oeuvre de soins à domicile afin qu'elle soit à la portée de tous.**

**Que doit-on payer ?** — A cette question d'intérêt général, il faut noter que les familles qui reçoivent de l'Assistance publique bénéficieront gratuitement des services des infirmières visiteuses. Dans les autres cas, le tarif variera suivant les traitements et le temps accordé.

## Alliance Française de Sainte-Thérèse

Le prochain conférencier de l'Alliance Française sera M. Yves Thériault, écrivain canadien bien connu.

M. Thériault se laissera guider par l'auditoire dans son entretien. Après quelques minutes d'entrée en matière, il discutera avec les assistants sur les sujets que ceux-ci soulèveront. A la fin, il tirera quelques conclusions.

Confiante dans son expérience, la direction de l'Alliance Française a accepté cette façon de procéder qui ne manquera pas de susciter un très vif intérêt pour tous et chacun.

Au plaisir de vous revoir en ce mardi 29 mars à 8 h 30 p.m. au séminaire de Sainte-Thérèse.

Mme Roland MAHEU,  
Publiciste.

P.S. — M. Thériault offrira quelques-unes de ses oeuvres en vente pour clôturer la soirée. Il se fera un plaisir de les autographier.



## D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

Le billet de Yves Rochon

● Notre billet de la semaine dernière sur le syndicalisme étudiant a été apprécié, selon certains commentaires. L'idée d'une série de billets sur le sujet a été accueillie avec enthousiasme. Mais avant de poursuivre cette étude, vous me permettrez de prendre des renseignements précis. Nous en reparlerons très bientôt.

● Le samedi soir, à la radio de Radio-Canada, on nous offre d'excellentes émissions. D'abord à 8 heures, "Salut les copains", une émission yé-yé distingué en provenance de Toronto ; puis à 9 heures : "le Cabaret du soir qui penche", avec Guy Moffette. Une excellente soirée pour ceux qui s'ennuient...

● L'orchestre "Les Atomes", groupe yé-yé issu de Saint-Jérôme, figure dans le ciel du palmarès de la chanson. En effet, C.J.M.S. place leur chanson "Michèle" en première place. Bravo.

● Pour répondre à une demande spéciale, et à ceux et celles que cela intéresse, voici les paroles de la chanson "les Marionnettes" :

### LES MARIONNETTES Christophe

Moi je construis des marionnettes  
Avec de la ficelle et du papier  
Elles sont jolies les mignonnettes  
Je vais, je vais vous les présenter.

Une d'entre elles est la plus belle  
Elle sait bien dire papa, maman,  
Quant à son frère il peut prédire  
Pour demain la pluie ou bien le beau temps.

Moi je construis des marionnettes  
Avec de la ficelle et du papier.  
Elles sont jolies les mignonnettes  
Je vais, je vais vous les présenter.

Chez nous, à chaque instant c'est jour de fête  
Grâce au petit clown qui nous fait rire  
Même avec ça cette pauvre  
Oublie, oublie qu'elle a toujours pleuré.

Moi je construis des marionnettes  
Avec de la ficelle et du papier.  
Elles sont jolies les mignonnettes  
Elles vous diront, elles vous diront  
Que je suis leur ami, leur ami.

Il me fera plaisir de publier, à l'occasion, du yé-yé distingué.

### MESSAGE...

(suite à la page 7)

Communications, prendra officiellement possession de deux voitures achetées par son ministère. Le soir, il sera présent au banquet annuel du Club nautique des Mille-Iles.

Il ne sera pas à son bureau de Sainte-Thérèse vendredi soir à cause d'un engagement pour le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Il sera à son bureau de Saint-Jérôme, samedi avant-midi à 9 h 30, et à son bureau de Sainte-Thérèse, lundi après-midi, de 2 heures à 3 h 30.

Bureau de Saint-Jérôme : 336, Labelle - Tél. 438-7447.

## COURS DE NATATION

Pour les dames dans l'après-midi et adultes le soir

SAMEDI, POUR LES ENFANTS

donnés par un instructeur de la Croix-Rouge

Pour de plus amples renseignements,  
composez 438-2976

### ETUDIANTS, VOICI LE DACTYLO IDEAL



ROYAL  
SAFARI

- Nouveau modèle
- Meilleur rendement
- Nouveau système de contrôle du papier
- Panneau de contrôle instantané exclusives
- Construction solide
- Nouvelles couleurs décoratives
- Mallette de luxe, dernier cri

De plus la machine possède la touche renommée ROYAL et le clavier de même grandeur régulière que la machine à écrire de bureau.

Renseignez-vous dès maintenant au sujet des facilités de paiement.

JULES JUTEAU

EQUIPEMENT DE BUREAU

362, rue St-Georges St-Jérôme, Qué. Tél. : 438-1965

## POURSUITE DE LA CAMPAGNE DE LA FEDERATION DES OEUVRES DES LAURENTIDES

**SAINTE-JEROME** — C'est lundi, que devait se terminer en principe la campagne de la Fédération des oeuvres de charité des Laurentides. De fait, elle se poursuivra encore cette semaine et, sans doute, se prolongera sur la semaine prochaine. L'organisation ne dispose encore d'aucun rapport complet

sur la marche de cette quatrième campagne; les données sont trop fragmentaires pour figurer une idée à peu près exacte du résultat de la souscription. C'est ce qu'a fait savoir en fin de semaine M. André Aubert, directeur du Conseil de Bien-Etre du diocèse de Saint-Jérôme. A cause de l'étendue

du diocèse, divisé en neuf zones pour les fins de la campagne, il est difficile d'obtenir des informations au fur et à mesure de la marche de la campagne, comme cela se fait pour la campagne de la Fédération de Montréal. Même si l'organisation centrale semble présentement un

peu inquiète du fait du retard des rapports de chacun des secteurs, elle n'en conserve pas moins l'espoir d'atteindre l'objectif de \$130,000. Ce montant est le même que celui de l'an dernier qui, malheureusement, n'avait pu être atteint. Bien que les besoins des oeuvres du diocèse de Saint-Jérôme aient augmenté, les organisateurs de la campagne n'ont pas voulu hausser cette année le montant de l'objectif, en raison de la capacité financière

du milieu. En effet, l'organisation de la campagne dans le sud du diocèse, un secteur considéré comme une région d'arrière-pensée de la métropole, se complique du fait que ses habitants sont aussi sollicités à leur travail, à Montréal, par les bénévoles de la Fédération métropolitaine.

**L'UNITE PAR LA CHARITE**  
Sous le thème de l'unité, la campagne est présidée par un homme d'affaires de Terrebonne. Il s'agit d'un thème de travail très souvent énoncé par l'évêque de Saint-Jérôme, Son Excellence Mgr Emilien Frenette, comme l'a fait remarquer M. Jean-Marc Fontaine à la soirée d'inauguration.

"A l'heure de l'automation, a notamment déclaré M. Fontaine, la charité privée se doit d'être structurée tout comme d'ailleurs les organismes spécialisés. Les fonds recueillis par la Fédération servent en grande partie à la diffusion des services de bien-être. Là où l'état finit, la charité privée continue grâce à la Fédération des oeuvres."

Douze oeuvres se partageront le montant recueilli. Ce sont les sociétés St-Vincent-de-Paul, les Ouvroirs des Pauvres, le Service familial, le Service d'adoption et les Aides familiales, le Service de libération conditionnelle, le Conseil de Bien-Etre, la Société des infirmières visiteuses et le Victorian Order of Nurses et l'Institut national canadien pour les aveugles.

## LES MOUSQUETAIRES FERONT CONNAITRE ST-JEROME

**(par Yves Rochon)**  
Les Mousquetaires feront connaître St-Jérôme partout dans la Belle Province et même à l'extérieur du pays. Les Mousquetaires, on s'en doute, c'est un corps de trompettes et tambours senior.

Les dirigeants de l'organisation ont convoqué les journalistes récemment afin de lancer officiellement Les Mousquetaires. Au cours de cette rencontre, on a annoncé que c'est le 1er mai prochain qu'aura lieu la première sortie officielle.

### FONDATION

La fondation des Mousquetaires remonte au premier mai 1965. Auparavant, le 12 mars, la mise en plan avait été élaborée par MM. Paul Robichaud, Gaston Casault, Jean Laflamme et André Chalifoux.

Par la suite se sont joints d'autres membres directeurs. Le bureau de direction des Mousquetaires se compose de MM. Paul Robichaud, président; Gaston Casault et Jean Laflamme, premier et 2e vice-présidents; Yvon Dubuc, trésorier; Guy Forget, relations extérieures; Yves St-Germain, secrétaire; Réal Jean, quartier-maître; Michel Sanscartier, Gilles Locas, Jean-Pierre Richer, Robert Forget et Maurice Maisonneuve, directeurs.

Ce n'est que le 1er mai 1965 que débuta définitivement le Corps de Trompette et Tambours Senior, "LES MOUSQUETAIRES". Les Mousquetaires nom adoptés par les quatre directeurs-fondateurs, s'ajoutent aux autres directeurs et par une proposition en assemblée, le nom fut adopté ainsi, Mousquetaires. Plus de quarante-vingt jeunes gens joignent les rangs. Les membres sont recrutés des différents corps musicaux de St-Jérôme, depuis

les années 1955 jusqu'à 1966, soit provenant du C.T.C.T. du Rév. Frère Hector, e.c., soit des Fantaisistes Laurentiens au temps de M. Giuseppe Agostini, et des Gais Baladins des années 1961 à 1965. 90% des Mousquetaires ont reçu une éducation musicale des Frères des Ecoles Chrétiennes de St-Jérôme.

### BUTS ET OBJECTIFS

En tête du palmarès des objectifs à obtenir, les Mousquetaires ont placé celui de faire connaître St-Jérôme à l'extérieur.  
— Développer l'esprit musicale chez les membres.  
— Développer l'esprit musical — Promouvoir la sociabilité.  
— Former leur caractère par l'application d'une discipline rigide et développer chez eux le sens de l'organisation et de la responsabilité.  
— Acquérir et maintenir chez ses membres une excellente condition physique par la pratique de la culture physique, de la chorégraphie et de la milice, sont autant de buts idéalisants qui alimentent le groupe.

### FAN-CLUB

"LES MOUSQUETAIRES"  
Le FAN-CLUB a été fondé dès les débuts de la fondation

des MOUSQUETAIRES. Les grands buts du fan-club, sont de mousser la publicité des Mousquetaires, d'apporter un encouragement direct lors des parades, des galas ou des compétitions où les Mousquetaires participeront, d'apporter un support financier aux Mousquetaires selon la disponibilité

de ses membres.

Le Fan-Club est sous la direction de Mme Paul Robichaud, qui en est la présidente. Présentement le fan-club se compose de 300 personnes de St-Jérôme et de l'extérieur et il n'a pas cessé d'être actif depuis le début et tous les Mousquetaires sont fiers de leur Fan-Club.

### FINANCEMENT

Le corps ne reçoit aucun octroi et ne fait aucune souscription auprès du public. Il se finance par une minime cotisation de chacun des membres et aussi par les recettes des activités sociales du fan-club.

En finance, les Mousquetaires ont pour principe de toujours donner quelque chose en rapport à une somme reçue, tout en laissant au public la liberté d'agir.

### REPERTOIRE

Pour le gala de mai et pour les premières sorties, les Mousquetaires ont travaillé avec acharnement un répertoire musical de classe: Sonnerie, What King of Fool Am I, Tonight (extraît de West Side Story), Parade Victorieuse (extraît de Ben-Hur), Moon over Naples, Taste of Honey, La chanson d'Orphée, Thierry la Fronde et Finale.

### Bureau de direction des Mousquetaires



Cette photographie nous fait voir le bureau de direction des Mousquetaires. Dans l'ordre habituel, MM. Gilles Locas, directeur; Guy Forget, relations extérieures; Gaston Casault, premier vice-président; Paul Robichaud, président; Jean Laflamme, 2e vice-président; Jean-Pierre Richer, directeur musical; Réal Jean, quartier-maître; deuxième rangée: Michel Sanscartier, directeur; Robert Forget, directeur et Yves St-Germain, secrétaire. Absent de la photo: Robert Helms, directeur.

## À TOUS LES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC CI-DESSOUS MENTIONNÉES:

- |                             |                             |                                  |
|-----------------------------|-----------------------------|----------------------------------|
| Cité d'Alma                 | Ville de Lemoyne            | Cité de Saint-Jérôme             |
| Ville d'Anjou               | Cité de Lévis               | Cité de Saint-Lambert            |
| Ville de Beauport           | Cité de Longueuil           | Cité de Saint-Laurent            |
| Ville de Beauport           | Ville de Malartic           | Cité de Saint-Michel             |
| Cité de Cap-de-la-Madeleine | Ville de Montmorency        | Cité de Sainte-Thérèse           |
| Cité de Chicoutimi          | Ville de Montréal           | Ville de Saint-Pierre            |
| Cité de Chicoutimi-Nord     | Ville de Montréal-Est       | Cité de Salaberry-de-Valleyfield |
| Cité de Côte-Saint-Luc      | Cité de Montréal-Nord       | Cité de Sept-Îles                |
| Cité de Dorval              | Ville de Montréal-Ouest     | Cité de Shawinigan               |
| Cité de Drummondville       | Cité de Noranda             | Ville de Shawinigan-Sud          |
| Ville de Gatineau           | Cité d'Outremont            | Cité de Sherbrooke               |
| Cité de Granby              | Ville de Pierrefonds        | Cité de Sorel                    |
| Cité de Grand-Mère          | Cité de Pointe-aux-Trembles | Cité de Thetford-Mines           |
| Cité de Hull                | Cité de Pointe-Claire       | Ville de Tracy                   |
| Ville d'Iberville           | Cité de Québec              | Cité des Trois-Rivières          |
| Cité de Jacques-Cartier     | Ville de Québec-Ouest       | Ville de Val d'Or                |
| Cité de Joliette            | Ville de Rimouski           | Cité de Verdun                   |
| Cité de Lachine             | Cité de Rivière-du-Loup     | Ville de Victoriaville           |
| Cité de Lafleche            | Cité de Rouyn               | Ville de Villeneuve              |
| Cité de LaSalle             | Ville de Saint-Hubert       | Cité de Westmount                |
| Ville de La Tuque           | Cité de Saint-Hyacinthe     |                                  |
| Cité de Lauzon              | Cité de Saint-Jean          |                                  |

Le village de Drummondville-ouest, dans le comté de Drummond;  
Le village de la Providence, dans le comté de Saint-Hyacinthe;  
Le village de Saint-Joseph, dans le comté de Saint-Hyacinthe;  
La paroisse de Saint-Athanase, dans le comté d'Iberville;  
La paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste, dans le comté de Saint-Jean;  
La municipalité de Drummondville-Sud, dans le comté de Drummond.

Tous les baux de logements d'habitation expirant le ou après le 30 avril 1966 seront automatiquement prolongés jusqu'au 30 avril 1967, à moins que l'une ou l'autre des parties n'empêche cette prolongation automatique de la façon suivante:

- Un locataire qui désire quitter les lieux à l'expiration de son bail doit donner à son propriétaire un avis écrit de son intention, au plus tard le 31 mars, si son bail expire le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration si son bail expire après le 30 avril.
- Un locataire qui veut empêcher que son bail avec son propriétaire soit prolongé aux mêmes conditions (soit qu'il désire une réduction de loyer ou un changement dans les conditions de location) doit s'adresser à la Régie des loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer au plus tard le 31 mars, si son bail expire le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration, si son bail expire après le 30 avril.
- Un propriétaire qui veut empêcher que son bail avec le locataire soit prolongé aux mêmes conditions (soit qu'il désire une augmentation de loyer ou un changement dans les conditions de location) doit donner à son locataire un avis écrit de son intention au plus tard le 31 mars, dans le cas d'un bail expirant le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration dans le cas d'un bail expirant après le 30 avril.
- Un locataire qui a reçu de son propriétaire l'avis mentionné au paragraphe précédent et qui accepte les nouvelles conditions de son propriétaire doit répondre par écrit.
- Un locataire qui ne désire pas accepter les nouvelles conditions de son propriétaire doit s'adresser à la Régie des loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer. Cette demande de prolongation de bail et de fixation de loyer doit être faite au plus tard le 31 mars, si l'avis du propriétaire a été donné le ou avant le 20 mars, et dans les 10 jours de cet avis s'il a été donné après le 20 mars.

(Cet avis s'applique à toute maison construite avant le 30 avril 1951 QUEL QU'EN SOIT LE LOYER MENSUEL PAYÉ ACTUELLEMENT, si le loyer mensuel de cette maison, au 1er décembre 1962 était de \$125.00 ou moins dans les municipalités de l'île de Montréal, ou de \$100.00 ou moins, à la même date, dans les autres municipalités.)

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à la Régie Provinciale des loyers.

**RÉGIE DES LOYERS**  
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



## L'EPIC, l'infatigable petite voiture de General Motors, coûte si peu.

Nous ne voulons pas seulement parler de son prix d'achat. En effet, il faut aussi considérer sa faible consommation d'essence (c'est un des traits de la célébrité de l'Epic), la modicité de

ses frais d'entretien (pièces et service après-vente fournis par plus de 600 concessionnaires Chevrolet/Envoy, dans tout le Canada), et sa remarquable robustesse (l'Epic est faite pour durer). Ajoutez à ces qualités la bonne valeur de reprise (les voitures GM conservent une valeur élevée), l'élégance, le confort et les qualités pratiques et vous pouvez consta-

ter que dans le domaine des petites voitures, l'Epic, c'est le meilleur achat que vous puissiez faire. L'Epic 66 se trouve dès à présent chez le concessionnaire Chevrolet/Envoy. Allez voir tout ce que vous obtenez pour si peu.

(P.S. : Renseignez-vous aussi sur la "grande soeur" de l'Epic: l'Envoy 66)



**L'EPIC/ \$1750.00**

L'INFATIGABLE PETITE VOITURE DE GENERAL MOTORS  
ST-JEROME

**LEFEBVRE AUTOMOBILE LTEE**

962, RUE LABELLE

TEL. : 438-1203

SAINT-JEROME, P.Q.

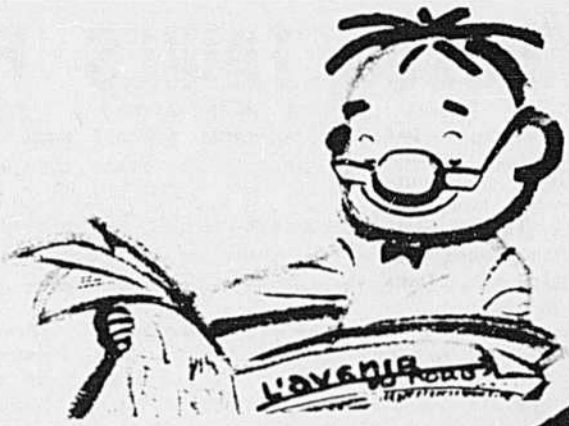
Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8 h.30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8 h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

## Les petites annonces de "L'Avenir" coûtent peu et apportent des résultats rapides.

Economisez du temps et de l'argent; placez vos petites annonces, au bureau, par téléphone ou par la poste.

Annonce régulière (20 mots) \$0.75  
3 semaines pour \$2.00  
Répétitions \$0.65

BUREAU: 336 LABELLE, TEL.: 438-1350, ST-JEROME  
(ou voyez le représentant de votre localité)



### Bureaux à louer

**A LOUER**  
Bureaux à louer, centre commercial, chauffés, situés Edifice Taillon, 202 rue St-Georges, Tél. GE. 2-4335.

### Terrains à vendre

Beau grand terrain à vendre, situé à St-Antoine-des-Laurentides. S'adresser tél. 438-2957. (19-26-2P)

### Divers

Tracteur Cockskutt 40, en bon ordre, avec pelle à terre, pelle à fumier, pelle à neige. S'adresser à 523 Grande-Côte, Rosemère. Tél.: 625-5121. (1)

**LA CROIX-ROUGE VOUS  
AIDE À CHAQUE PAS**

### Logements à louer

Appartement meublé avec chambre de bain individuelle. Située à 740 rue Laviolette. S'ad. à 432-4762 ou soir, 438-7888. (ind.)

Logement, 4 pièces, bas, situé rue Melançon. Libre 1er octobre. \$65.00 par mois. S'adresser à 438-7519. (ind.)

Logement chauffé, libre immédiatement. Haut, 5 pièces modernes. Quartier résidentiel. Visible après 4 hrs. S'ad.: 438-8850. (23-30-6)

### Magasin à louer

Local à louer, centre des affaires, face aux deux rues principales. Env. 21 x 21. Plus salle d'entrepôt 10 x 10, avec 2 chambres en haut si désiré. Libre le 1er avril, situé à 173 St-Georges.

S'adresser à 438-3543  
magasin Isidore Auger.

### Propriétés à vendre

MAISON — 5 appts, avec véranda, aubaine, cause maladie. S'adresser Tél. Piedmont, M. Rigby: 227-3574. 9M

Ste-Marguerite, maison hiver-été, 4 1/2 appts meublée ou non, bonne aubaine pour comptant ou à termes. Informations: 228-2530. 9M

EPICERIE-Boucherie à vendre, logement de 9 pièces à même, système chauffage, bâtisse en brique. Bon chiffre d'affaires. Situé 67 rue Principale, St-Esprit comté Montcalm, en face du couvent. Tél.: 839-2193. 16M

Maison, 5 appartements, véranda, terrasse, meublée partiellement, aubaine, cause: maladie. Piedmont, 227-3574. (30 mars)

### Hommes demandés

Demandé immédiatement, homme fiable pour commerce Rawleigh. Meilleur temps pour commencer. Aucune dépenses pour commerce établi. Ecrivez Rawleigh, Dépt. C-605-L, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal.

### MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CA-CHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention (SOUMISSION POUR INSTITUTION A SECURITE MAXIMUM, SERVICE CANADIEN DES PENITENCIERS, SAINTE-ANNE-DES-PLAINES, (P.Q.)).

seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H. A. E.), le MERCREDI, 27 AVRIL 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$500.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

L'architecte régional, 1631, rue Delorimier, Montréal 24, (P.-Q.); l'architecte régional, 241, rue Jarvis, Toronto (Ont.); l'architecte de secteur, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec 2 (P.-Q.); et on peut les consulter à pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.), et au "Builders' Exchange" à Toronto, ainsi qu'aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Montréal et Québec (P.-Q.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décauchage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS:  
Les sous-entrepreneurs des pieux, des ouvrages mécaniques et de l'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 4970, Place-de-la-Savane, Montréal (P.-Q.), au plus tard à deux heures de l'après-midi (heure normale de l'est) le MERCREDI, 20 AVRIL, 1966, conformément au document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.  
Robert FORTIER,  
Secrétaire.

## COURS DE CONDUITE D'AUTOMOBILE

donnés par

L'ECOLE DE CONDUITE UNIVERSELLE,

629 Fournier, Saint-Jérôme, tél.: 438-8829.

N'attendez pas au printemps pour apprendre à conduire: évitez le surplus d'ouvrage du printemps en apprenant maintenant. Pour informations à la population des Laurentides, St-Sauveur, Mont-Rolland, Ste-Adèle et Ste-Marguerite communiquer avec Mme Marthe Robert, Mont-Rolland, Tél.: 229-2466. Pour la région de St-Jérôme et des environs communiquer avec l'école même, 629 rue Fournier, tél.: 438-8829.

4 automobiles et 2 moniteurs qualifiés sont à votre service.

PROP. ROSAIRE TREMBLAY.

## SAVARIA & FILS Ltée

438-1255 — Irving: 8-3555 — Un: 1-2117

245 SCOTT - ST-JEROME

Automobiles usagées

ANNEE	DESCRIPTION
1965	CHRYSLER, N.Y. P-B, P-S.
1965	CHEVROLET Impala, V8, H-top.
1965	VALIANT Signet, 6 cyl., auto., radio console
1964	FORD Station, 8 cyl., P-S, P-B
1964	CHEVROLET Belair, 4 portes auto., 6 cyl.
1964	DODGE 440, V8, 4 portes, sedan, radio
1964	PLY. coach, 6 cyl., std.
1964	MERCURY Monterey, V8
1964	VOLKS, 2 portes
1964	PONTIAC sedan, 4 portes, 8 cyl., auto.
1964	CHEVROLET, 4 portes, sedan
1964	VALIANT coach, 6 cyl.
1964	CHEV. Belair, auto., 8 cyl., radio
1963	CHEV., 8 cyl., Impala, 2 portes
1963	PONTIAC Paris, V8, 4 portes, H-top, P-B, P-S, radio
1963	CHEV., 8 cyl., Impala, 4 portes, radio, P-B, P-S.
1963	CHRYSLER N.Y., 4 portes, H-top, radio P-B, P-S.
1963	MERCURY Monterey, 2 portes, H-top, auto., radio
1963	CHRYSLER, 4 portes, H-top, auto., P-S, P-B.
1963	AUSTIN A 60, sedan, 4 portes, radio
1963	VOLKS coupé, 1500, radio
1963	CHRYSLER Saratoga, 4 portes, H-top, radio
1963	DODGE Station, autom.
1963	CHRYSLER, 4 portes, H-top, N.Y., radio
1962	FORD Fairlane, V8, 4 portes, sedan
1962	FORD Galaxie, conv., 8 cyl., auto., radio, P-S, P-B.
1962	VOLKS Custom, coach
1961	CHEV., 6 cyl., 2 portes, auto.
1961	CHEV. Corvaire Bus
1961	RENAUD Sedan de luxe
1961	CHRYSLER, 4 portes, autom., radio, P-S, P-B.
1961	CHRYSLER St-wagon, Windsor, P-B, P-S.
1961	VOLKS de luxe
1960	CHEV., V8, P-S, P-B, radio
1960	VOLKS
1960	PONTIAC, 4 portes, sedan, 6 cyl., auto.
1959	FORD, 6 cyl., 4 portes, sedan, auto.
1959	VAUXHALL sedan
1959	CHRYSLER, P-B, P-S, 4 portes, H-top
1959	SIMCA
1958	PONTIAC, sedan, 4 portes
1958	CHEV. coach, 6 cyl., radio, standard
1957	IMPERIAL, H-top, 2 portes, radio
1957	DODGE, 6 cyl., 4 portes, auto, radio
1957	PONTIAC sedan, V-8
1957	PONTIAC, 4 portes, standard, sedan
1957	PONTIAC Sedan, 6 cyl., 4 portes

### Camions usagés

ANNEE	DESCRIPTION
1964	FARGO CT-700
1963	Bull-case Terratrac avec niveleuse
1963	FORD, 6 cyl., econoline van.
1960	BEDFORD
1958	FARGO 1/2 tonne
1957	G.M.C. 9600, V8, 3 tonnes, boîte d'acier, pompeuse 5 vitesses diff., 2 vitesses
1956	INTERNATIONAL, 6 roues
1956	INTER. 120, 6 cyl., 4 x 4, van acier soudeuse 375 amps.
	Pelle Insley Bachoe
1959	INT. Pick-up, 1/2 tonne
1962	VOLKS window van.
1962	VOLKS window van.
1949	JEEP avec charrue

### REPRISES de FINANCE

Lessiveuses — Réfrigérateurs — Mobiliers de cuisine  
— Mobiliers de salon — Machines à coudre  
Ménages complets dans certains cas

S'adresser à

GEORGES LAVARIERE

615, avenue Parent

Saint-Jérôme

(ind.)

### COMMERCE A VENDRE

MAGASIN 5-10-15

477, rue St-Isidore, St-Lin  
INTERSECTION DES ROUTES 41-65

### OCCASION UNIQUE

Raison: se retire des affaires  
pour cause de santé



SEMINAIRE DE SAINTE-THERESE

### COURS CLASSIQUE COMPLET

POUR LES GARCONS

- Admission en éléments latins (8e classique)
- après une 7e année ou une 6e année
- examens d'entrée obligatoires: prendre rendez-vous

### COURS COLLEGIAL

(BELLES-LETTRES A PHILOSOPHIE)

POUR GARCONS ET FILLES

- Admission en belles-lettres
- après la versification
- Admission en belles-lettres spéciale (avec ou sans latin)
- après la 11e scientifique

BUREAU DES ADMISSIONS - 435-3695

**ME GERARD...**  
(suite de la page 1)

façons seraient appelées à réunir les mêmes éléments.

Ces mêmes délégués ont par ailleurs estimé que les libéraux du comté devront sans doute recréer leurs cadres lorsque la législature aura établi, comme on l'a prétendu déjà, une nouvelle carte électorale. Dans leurs opinions, il faudrait profiter de cette circonstance pour étudier, s'il y a lieu, la possibilité de deux associations distinctives.

**UNE NOUVELLE CONSTITUTION**

L'assemblée avait pour objet principal l'étude et l'adoption d'une nouvelle constitution. A l'exception de son caractère provincial, le projet préparé par la commission politique de l'association a été approuvé à l'unanimité des délégués.

On a aussi profité de l'occasion pour l'élection d'un nouveau conseil exécutif. Le notaire Gérard Vermette, de St-Janvier, a été élu à la présidence après que le colonel Paul Brosseau, également mis en nomination, eut décliné l'invitation de briguer les suffrages.

M. Brosseau occupait ce poste depuis trois ans. Incidemment le nouveau président est le fils du notaire J.-Marc Vermette qui, pendant plusieurs années, a assuré la présidence de l'association libérale dans le comté.

On compte également de nouvelles figures parmi les vice-présidents qui seront individuellement appelés à présider les huit zones du comté. Ce sont MM. Gérard Benoit, pour la zone de Sainte-Thérèse; Marcel Henry, pour celle de St-Janvier; Jean-Paul Desjardins, pour celle de Saint-Jérôme et Fernand Guindon pour celle de Sainte-Agathe.

MM. Yvon Despatie, Lucien Lavoie, Jacques Holte, Marcel Monette et Eloi Lefebvre demeurent présidents des zones de Terrebonne, Rosemère des Laurentides, de Sainte-Adèle et de Saint-Jovite. Mme Gilles Rousseau, de Saint-Jérôme, succède à Mlle Thérèse Giraldeau à la présidence de l'association féminine, tandis que M. John McDougald demeure président de la section de langue anglaise.

**POSSIBILITE D'ELECTION**

Prononçant une allocution à la suite de sa nomination à la présidence de l'Association, le notaire Gérard Vermette de St-Janvier a laissé entendre clairement que les libéraux devront faire un effort spécial d'ici quelques mois. Nul ne doute qu'il parlait alors d'une possibilité plus que probable d'élection.

Félicitant et rendant hommage à son prédécesseur, Me Vermette a dit qu'il a su apprécier la courtoisie avec laquelle le lt-col. Brosseau avait accueilli les jeunes.

Pour Me Vermette, le nouveau conseil exécutif de l'association est une nouvelle étape de franchise dans l'histoire du parti.

**CANADIENS D'ABORD**

Prenant la parole à son tour, l'hon. Léo Cadieux a parlé brièvement en disant qu'il était à Ottawa pour travailler pour les canadiens et plus précisément pour les canadiens-français. L'hon. ministre associé à la défense a souhaité que les énergies galvanisées par la cohésion des efforts permettront la continuité du parti.

**COURSE ANNUELLE ET ELECTION...**

La dernière réunion de la saison aura lieu au Mont-Fugère de Ste-Agathe, dimanche le 27 mars 1966. La direction a préparé pour cette journée un programme des plus intéressants. Pour la satisfaction de tous les membres du club, il y aura course sur un parcours qui conviendra à tous. La division des membres en 5 classes: (juvénile, junior, senior, vétéran et classe ouverte), permettra certainement aux skieurs de toutes les catégories et de tous les âges de participer à cet événement. Les organisateurs comptent sur la présence de tous les membres au point de départ, à 2.00 heures p.m.

Afin d'éviter à chacun des déplacements, il a été décidé de profiter de cette réunion pour y tenir les élections annuelles.

Il s'agit d'élire six directeurs pour un terme de deux ans. Chacun des membres a reçu à cet effet un bulletin de nomination et l'élection aura lieu au restaurant du Mont-Fugère, à 5.30 heures p.m.

Le programme de fin de journée indique: 6 heures p.m., distribution des trophées; 6.30 heures, souper libre et orchestre jusqu'à 8 heures.

Bienvenue à tous et BON SKI.

**Le Club Midget Inter-Cité de St-Jérôme décroche le championnat du tournoi de Thurso**

Au hockey, le Club Midget Inter-Cité de St-Jérôme a réussi le premier à remporter les honneurs d'un championnat lors d'un tournoi Midget de Thurso, samedi et dimanche derniers.

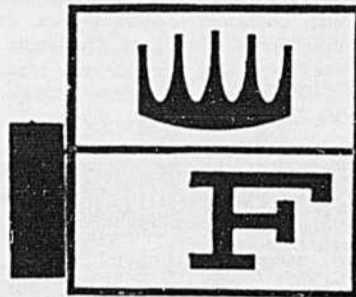
En effet, l'équipe locale a réussi à vaincre lors d'une première joute, avant de se rendre en finale, l'équipe de PLAISANCE au compte de 10 à 0, dans le seconde joute l'équipe locale a réussi de justesse à vaincre le Côte St-Luc au compte de 4 à 3.

En finale le St-Jérôme se surpassa pour battre l'équipe locale de Thurso au compte de 5 à 0 et s'assurer le championnat du tournoi Midget de Thurso.

Félicitations à nos jeunes hockeyeurs jérômiens et à la direction de l'équipe pour de tels honneurs à la ville de St-Jérôme.

Samedi prochain, à 3.30 hres p.m. le Club Midget Inter-Cité de St-Jérôme recevra l'équipe de Rougemont dans une joute hors concours, nous vous invitons en grand nombre à vous rendre à l'aréna municipale pour voir évoluer ces jeunes hockeyeurs, peut-être la dernière fois cette saison, et connaître ceux qui ont remporté le championnat du tournoi Midget de Thurso.

Merci.



Service par des experts

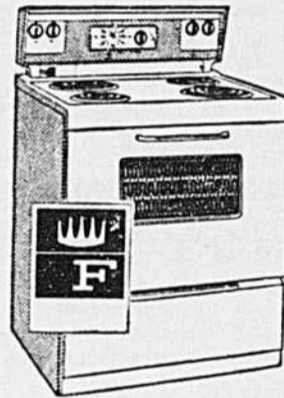
RENDEZ-VOUS LE SOIR

SUR DEMANDE

TERMES FACILES

**VENTE D'APPAREILS FRIGIDAIRE 1966**

CUISINIÈRE de 30"



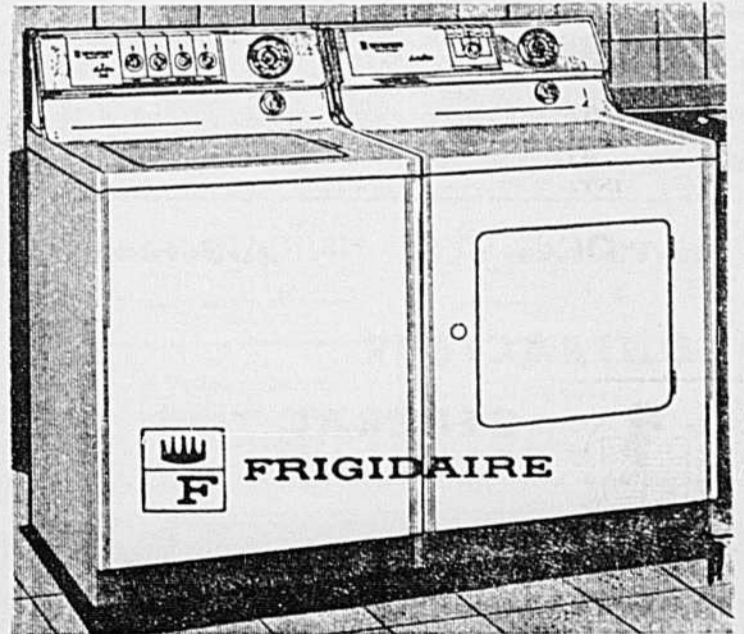
- Tiroir de rangement pleine largeur pour ustensiles de toute la famille.
- Lampe témoin pratique pour le four.
- Eclairage fluorescent pleine largeur pour le dessus et les contrôles.
- Boutons de commutateurs amovibles pour un nettoyage plus facile.
- Unités de four Radiantube scellées.
- Prise de courant sur le panneau de contrôle.
- Horloge de cuisine et minuteur encastrés.
- Dessus en retrait, captant ce qui renverse.
- Résistant à la rouille.
- Installation à côtés collés ou près du mur.
- Garantie d'un an sur le poêle complet, assurant la réparation de toute pièce défectueuse.

\* 46 MILLIONS DE CLIENTES NE PEUVENT SE TROMPER!



Une valeur hors pair!

FRIGIDAIRE



UN DUO IMBATTABLE!

LAVEUSE

SECHEUSE

**VICTOR PICHÉ & FILS LTÉE**

216, rue Labelle

St-Jérôme

Tél.: 438-3765

LE

# SPORT



PAR *Marcel Guay.*

**LES GAULOIS CHAMPIONS...**

Lundi dernier dans la grande finale de la ligue de hockey Moyen Age le club des Gaulois de la pharmacie Prud'homme a vaincu les Vikings de la Boulangerie Auger pour s'assurer les honneurs de la ligue et ainsi se mériter le trophée Molson, emblème du championnat du détail... Pour leur part, les Vikings avaient remporté le championnat de la saison régulière et gagné la trophée DOW... Yvon Desjardins, avec trois des cinq buts des gagnants, fut la grande vedette de la joute tandis que Jacques Locas, avec deux buts, fut le meilleur joueur des Vikings... Les Gaulois, qui avaient terminé la saison régulière en dernière position ont tout d'abord défait les Mongols de Beaulieu Sport en semi-finale avant de s'assurer les grands honneurs cette semaine... Les Vikings avaient atteint la finale en disposant des Tartares de l'Hôtel Lapointe... Les dirigeants de la Ligue du Moyen Age, Richard Lavallée, Yvon Godon, Gerry Poissant et Jean-Guy Renaud méritent des félicitations pour avoir si bien dirigé une ligue qui en était à sa première saison d'existence...

**LE PEE WEE C.K.J.L.**

Notre fameuse équipe de Pee Wee le C.K.J.L. St-Jérôme s'est rendue en fin de semaine dernière prendre part au tournoi organisé à Thurso... Les jeunes jérômiens ont perdu la première joute 1 à 0 contre Ville Jacques-Cartier, mais à la suite d'un protêt logé, car le Ville Jacques-Cartier alignait des joueurs de plus de 12 ans, le club local fut déclaré vainqueur... Dans la deuxième joute St-Jérôme l'a remporté 3 à 1 sur le Gatineau... mais a perdu en finale 3 à 2 contre le Côte St-Luc, mais encore une fois les dirigeants du club C.K.J.L. ont logé un protêt contre le Côte St-Luc qui, semble-t-il, alignait lui aussi des joueurs trop âgés et la décision finale sera rendue par la Q.A.H.A. dans quelques jours... il est très regrettable de constater que des irrégularités semblables se produisent dans des organisations de jeunes de 11 et 12 ans... Les personnes qui seront appelées à rendre la décision dans cette affaire devraient se montrer très sévères contre les dirigeants des équipes fautives, car en somme, ce n'est pas un exemple à donner à des jeunes que de tricher... Nos portecouleurs se rendront à Trois-Rivières en fin de semaine pour prendre part à une autre organisation du genre et il est à souhaiter que ce soit dans l'ordre... En fin de semaine le C.K.J.L. qui est considéré comme une équipe de calibre AA fera face à des équipes venant de tous les coins de la Province, telles que Québec, Rivière-du-Loup, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Sherbrooke... Dans la première joute, St-Jérôme sera opposé au club Ste-Foy qui a joué dans le grand tournoi provincial au Colisée de Québec lors du carnaval de l'endroit... Un total de 55 clubs prendront part à ce tournoi dont huit dans la classe AA... Bonne chance aux PEE WEE C.K.J.L., à leurs dirigeants et leurs instructeurs Jean-Claude Perreault et Bernard Levert...

**ICI ET LA**

MM. Jean Lalonde, René Perreault et Robert Cyr, les dirigeants du Pee Wee C.K.J.L., ont présenté une magnifique bague aux responsables de l'équipe, Jean-Claude Perreault et Bernard Levert... Jacques Locas a brillé dans la défaite de son club lundi dernier, Jacques

aurait bien aimé gagner, car tous ses compagnons de travail de Lefebvre Auto s'étaient rendus (A SON INVITATION) le voir jouer... Jacques Plante, qui est le président de la ligue du Moyen Age a agi comme arbitre lors de la finale... Un jeune quilleur de St-Eustache, (suite à la page 15)

SAMEDI 26 MARS

## TOURNOI DE QUILLES POUR FEMMES

BOWLING BLAINVILLE STE-THERESE - CIRCUIT PROFESSIONNEL DOW

5e TOURNOI

### EN PLEIN VOL

Par: Claude Lebrun



#### UN HOMME D'AFFAIRES DE KAPUSKASING DANS LE VENT

L'aviation privée et commerciale n'est pas le lot d'un petit groupe d'individus. Même les hommes d'affaires s'y intéressent. Et activement. Tel que M. Jos Bergeron, propriétaire d'un magasin de Kapuskasing, en Ontario, ci-haut photographié devant le Lancer, l'appareil à deux moteurs utilisé pour l'enseignement du cours commercial à l'aéroport Ste-Marie. M. Bergeron a terminé dans une école d'aviation de l'Ontario son cours de pilote privé. Il ne pou-

vait choisir de meilleure école que celle de Rivière-à-Gagnon pour poursuivre, cette fois, son cours commercial. Bienvenue et bonne chance à cet heureux étudiant.

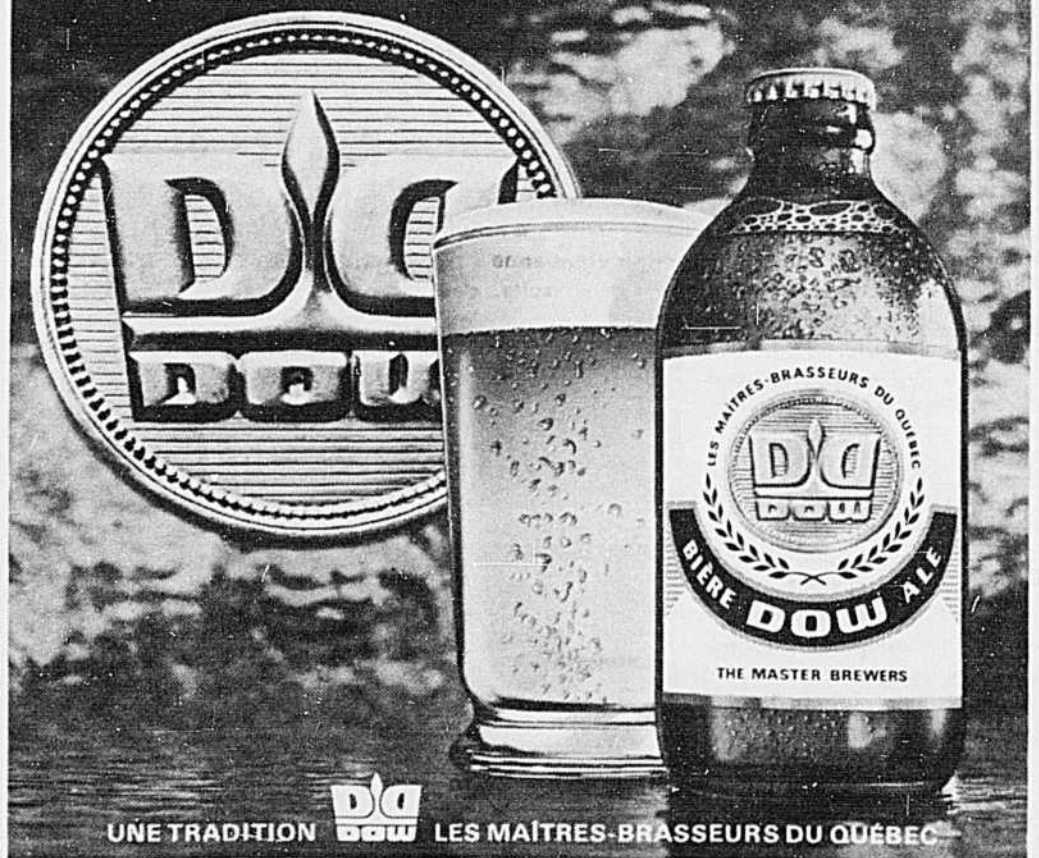
#### UN AUTRE ETUDIANT DE L'EXTERIEUR, MARTINEAU

M. Bergeron n'est pas d'ailleurs le seul étudiant à l'aéroport Ste-Marie dont le lieu d'origine est à plusieurs milles de Rivière-à-Gagnon. Parmi les élèves présentement inscrits, on



note la présence de M. André Martineau, de Sherbrooke, qui a entrepris son cours de pilote et qui, dès que celui-ci sera terminé, entreprendra celui de pilote commercial. C'est le cas de le dire, le renom de l'école d'aviation Ste-Marie s'étend bien loin dans la province comme d'ailleurs dans la province voisine.

BON GOÛT ET PROGRÈS...



UNE TRADITION LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

NOUVELLE ALLURE INVITANTE  
de la

# BIÈRE DOW

DOW...TOUJOURS DE BON GOÛT

LA BIÈRE  
PLUS LIMPIDE ET PÉTILLANTE  
À LA SAVEUR PLUS RAFRAÎCHISSANTE

ADOPTÉZ L'EMBLÈME DE QUALITÉ DES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

Ste-Thérèse

St-Jérôme

CONTRACTEUR  
GENERAL



H. J. O'CONNELL  
Limited



### BLEU ET OR O'KEEFE 7 ; PIZZERIA 0

Le Bleu et Or, lequel mène le bal depuis le début de la saison, est évidemment assuré du championnat de la Ligue de volley-ball laurentienne. Il se mérite ainsi le trophée de la ligue. Par une superbe performance, malgré l'absence de deux de leurs réguliers, ils ont remporté la victoire contre la Pizzeria St-Jérôme.

### SERGEANTS 5 ; C.D.E. 2

Avec 98 points, huit derrière la Pizzeria, les Sergents sont actuellement au troisième rang de la ligue. Tout à fait surprenant encore que le Centre de Distribution Electrique ait remporté deux victoires. C'est une autre équipe qui devrait nous apporter des surprises dans le détail.

### YE-YE TAXI 5 ; PATROUILLE LAURENTIENNE 2

Et quelle victoire ! Le capitaine de l'équipe Yé-Yé a dû sauter de joie. En effet, Claude Rousson travaille fort pour avoir une équipe représentative dans les séries. Et quand on pense que Claude demeure à Sainte-Rose de Laval.

### CAPORAUX 6 ; POMPIERS ET POLICIERS 1

Classés au quatrième rang, les Caporaux ont remporté tout de même une importante victoire, laquelle leur donne un magnifique total de 89 points au classement.

#### CLASSEMENT

	POINTS
BLEU ET OR O'KEEFE	148
PIZZERIA ST-JEROME	116
SERGEANTS	98
CAPORAUX	89
PATROUILLE LAURENTIENNE	87
YE-YE TAXI	52
C. D. E.	27
POMPIERS ET POLICIERS	27

● Saviez-vous qu'il reste une semaine d'activité régulière dans la Ligue de volley-ball laurentienne ? En effet, le 24 mars prochain est la date limite. Ensuite, c'est le fameux détails qui apportera de l'intérêt auprès des joueurs sans aucune doute.

● Je n'ai pu me soustraire à la grippe qui sévit en ce moment dans plusieurs centres de la province. Yvon Gauvreau et moi-même y avons goûté généreusement la semaine dernière.

● L'on se demande de part et d'autre, si Saint-Jérôme sera représentée lors du prochain tournoi de volley-ball à Montréal. Une compétition à caractère provincial, l'Omnium Marquette nous revient cette année encore pour nous offrir un nombre record de clubs participants. L'on sait que l'Omnium '65 groupait 41 équipes de différentes catégories qui ont goûté le plaisir et la satisfaction de participer à des rencontres intéressantes dans une atmosphère cordiale et sportive. A la suite du tournoi préliminaire "Concordia" du 5 décembre 1965, les organisateurs sont portés à croire que l'Omnium Marquette '66 réunira le plus grand nombre d'équipes jamais vu. Aussi, ils ont décidé de retenir le centre Maisonneuve les 16 et 17 avril pour cet événement extraordinaire.

● Des jeunes gens m'ont déjà demandé une bibliographie concernant le volley-ball. Aujourd'hui, je suis en mesure de la leur fournir. Les livres énumérés ci-dessous, l'adresse est la suivante : la fédération française de volley-ball, 66 Strasbourg, Paris X. Les règles officielles du volley-ball ; technique du volley-ball moderne ; volley-ball par Gilbert Omnès ; essai sur un programme national de volley-ball ; volley-ball, organe officiel de la fédération française de volley-ball, no 225 ; volley-ball, organe officiel de la fédération française de volley-ball, no 226 ; initiation au volley-ball par Czeslaw Wielki ; volley-ball pour les jeunes, par le secrétariat d'état à la jeunesse et aux sports ; le guide de l'entraîneur par Marcel Mathoré.

Les titres qui suivront peuvent être obtenus à cette adresse : C.V.A. Publications, 78 Tedford Drive, Scarborough 4, Ontario, Canada. Canadian Volley Ball Annual and Rule Book 1966 ; Volley Ball Do It This Way by Don Anthony ; The Spiker.

● La semaine prochaine, dernier programme régulier de l'année. A 7 h. 1/2 : Yé-Yé Taxi vs Caporaux ; Patrouille vs Pompiers et Policiers. A 9 h. : Bleu et Or O'Keefe vs Sergents ; Pizzeria St-Jérôme vs C.D.E.

PAR DENIS LABELLE

### TROMPETTES EN MARCHÉ '66



Dans le cadre  
du Festival d'été 1966

Le 5e Gala musical "Trompettes en marche '66" aura lieu le 26 juin prochain.

C'est maintenant chose assurée, les GAIS BALADINS présenteront, plus soigné que jamais leur 5e gala musical "Trompettes en marche '66" le 26 juin à 8 h p.m. à l'aréna de St-Jérôme. Les ensembles musicaux invités seront connus sous peu et seront tous choisis sur le volet afin que ce spectacle soit un réel enchantement pour les spectateurs.

#### \$300.00 A GAGNER

Cette année, notre bureau de direction a décidé de confier la publication du Programme-Souvenir du gala musical à une firme spécialisée qui se nomme : Les Publications Québécoises Enr., dont M. Hubert Lefebvre en est le représentant.

Une nouvelle qui plaira sûrement à tous, est qu'en achetant le Programme-Souvenir 1966, toute personne devient automatiquement éligible au TIRAGE d'une somme de \$300.00 qui aura lieu le soir même du gala. Alors dès la parution de ce Programme-Souvenir, ne manquez pas de vous le procurer immédiatement.

#### VENTE ECLAIR D'ALLUMETTES

Comme l'année dernière, les GAIS BALADINS organisent une vente éclair d'allumettes dans les rues et les endroits publics de la Cité de St-Jérôme et les environs. Le résultat de la première vente en 1965 a été formidable grâce à la généreuse collaboration du public. Nous comptons encore sur sa générosité car sans ce même public, les GAIS BALADINS ne pourraient égayer les jeunes et les moins jeunes de leurs magnifiques démonstrations publiques telles que le gala musical "Trompettes en Marche".

#### NOUVELLES DE ...

(suite de la page 14)  
de empoisonnée. Il s'agit simplement de mélanger du poison vif avec de la viande et de répandre ces boulettes dans les endroits stratégiques. Nous voyons que les résultats sont très significatifs. Notons en passant que M. Beauchamp a été autorisé par le Conseil municipal à employer un tel procédé.

## CRÉDIT M.-G. INC.

PRETS EN PREMIERE ET DEUXIEME HYPOTHEQUES  
Propriétés résidentielles, commerciales, chalets  
TAUX RAISONNABLES, INTERETS DECROISSANTS  
Amortissement 5 à 15 ans  
Directement du prêteur - Pas de commission

### Bureau Régional des Laurentides

480 rue St-Georges - Tél. 438-4848 - St-Jérôme

Pour les semaines à venir,

## Le Motel-Hôtel Laurentien

vous présente une jeune vedette au talent  
extraordinaire, au doigté franc et harmonieux.



### EDDY BELMONTI

à la console de l'orgue

Un avenir prometteur pour un jeune dynamique  
et plein de verve.

Route No 11,  
ST-JEROME

432-9751

## POUR VOS RECEPTIONS — BANQUETS CONVENTIONS — MARIAGES FAITES APPEL AUX EXPERTS DES Restaurants SAINTE-ROSE

Livraison rapide



par toute la ville

LE CHOIX DES GOURMETS

Ste-Rose, 25 boul. Labelle  
Tél.: 625-1971  
St-Jérôme, 272 St-Georges  
Tél.: GE. 8-4106

Ste-Adèle-en-Bas, boul.  
Ste-Adèle, Tél.: CA. 9-4991  
Joliette, 373 rue Notre-Dame  
Tél.: PL. 3-5626

Venez manger  
dans un décor  
pittoresque

Visitez notre  
nouveau  
"MARINE LOUNGE"  
à Ste-Rose

## S & F CLOTHING CO.

Rue Hogue - 435-0313 - Ste-Thérèse, Qué

Vous invite à acheter vos vêtements  
DIRECTEMENT de la MANUFACTURE  
et EPARGNEZ 50%

Vous trouverez plus de 5,000  
vêtements pour faire votre choix.

### HOMMES ET GARÇONS

- Paletots ● Habits ● Gilets sport
- Pantalons ● Jeans ● Imperméables
- Coupe-vent ● Chemises de travail

### FEMMES

- Jupes
  - Pantalons
- Ouvert tous les jours  
jusqu'à 6 heures —  
Vendredi à 9 heures





DE NOTRE  
CORRESPONDANTE  
**PIERRETTE  
LALUMIERE**

## Ste-Marguerite

CA. 8-2798

### L'HOTEL BELMONT FETE LA ST-PATRICE

Jeudi soir dernier, 17 mars, à l'hôtel Belmont, on célébrait comme il se doit cette fête de nos bons amis les Irlandais. Plusieurs personnes de Ste-Adèle, Estérel et Ste-Marguerite assistaient à cette soirée. On remarquait dans l'assistance Mme Rita Gauthier, maîtresse et Irlandaise accomplie. Pour l'occasion, l'hôtel Belmont était tout de vert décoré.

### VACANCES EN FLORIDE

M. et Mme Philippe Charbonneau ainsi que M. Gilles Monette partent le 28 mars, dans la toute nouvelle Météor bleue 66 de M. Charbonneau. Nous leur souhaitons d'heureuses vacances et au moins 95 degrés au beau soleil de Miami.

### CONGRES

Mlle Jeanne Désormeaux, commissaire d'écoles à Ste-Marguerite, assistait en fin de semaine dernière au congrès des commissions scolaires du Québec tenu au Reine Elisabeth.

### BONNES VACANCES

A M. et Mme Lucien Ouimet qui passent la semaine à leur chalet dans le 9e rang. Espérons que notre peintre Angèle trouve quelques moments pour croquer quelques belles scènes printanières.

### QUILLES

Ligue Familiale (grosses quilles) Richer 7, Dupont 0; Gauthier 5, Giroux 2.

Plus haut simple, Mme Rita Gauthier 167. Plus haut triple, Mme Jeannette Denis 439.

Chez les hommes, M. Gérard Charbonneau tient toujours la vedette des plus hauts simple et triple avec 246 et 581.

Ligue Caprice: Jeannine a défait Louise de St-Sauveur 5-2.

### PROMPT RETABLISSEMENT

A Mlle Lise Lacasse, fille de M. et Mme Joseph Lacasse, qui s'est blessée au genou, ainsi qu'à Mlle Thérèse Giraldeau de St-Jérôme, hospitalisée à Notre-Dame de Montréal.

### Mme JEANNETTE GODON DE NOUVEAU A L'HONNEUR AUX QUILLES

Best Box au LaSalle, Mme Jeannette Godon et M. Jim Godon se sont classés 3e avec 712. Par ailleurs, au 6e tournoi dans le cadre du Calendar Bowling Champion, Mme Tomi Lecastro a été en vedette avec un total de 745. Elle l'emportait sur un groupe de 40 quilleuses. Audrey Peterkin et Jeannette Godon furent les autres dames à se qualifier. Ce tournoi avait lieu au Salon Laurentien.

## Mont-Rolland et son arrondissement

par Lison Boyer

Les Loisirs Laurentiens vous offrent, à l'école secondaire de Mont-Rolland, une deuxième série de cours sur la coupe et la couture, à compter de cette semaine. Cette série comprend exactement dix cours. Pour de plus amples renseignements, on vous prie de communiquer avec Mme G.-René Robert 229-3995, ou Mlle Aline Bertrand 229-3439.

En plus, ces loisirs vous offrent une série de huit cours de secourisme et de premiers soins qui seront donnés par un instructeur permanent de la Société ambulancière St-Jean. Ces cours débiteront mercredi soir à 7 heures. Inscription et renseignements, veuillez communiquer avec Mme Claude Rolland, à 229-4398.

D'autre part, ces mêmes loisirs donneront aussi une série de dix cours d'émaux sur cuivre donnés par Micheline De Passilly Sylvestre. Ces cours débiteront sous peu. Les intéressés sont priés d'appeler Mme Paul-André Hotte à 229-2608, pour recevoir les détails complets concernant ces cours.

Pour vos abonnements, nouvelles d'intérêt local et vos annonces, communiquez par téléphone à 229-3628 ou 227-3200.

### COCKTAIL...

(suite de la page 7)

de 2 h. p.m. à 10 h. p.m. Mlle Marie-Antoinette Foucher, fondatrice de la Société Historique vous y attend.

oOoOoOo

J'ai ouïe-dire que le grand ralliement organisé par le Club des Campeurs des Laurentiens, pour souligner l'ouverture de la saison du camping, aura lieu cette année les 17-18 et 19 juin, au terrain de camping Donald Duck à St-Canut.

oOoOoOo

Puisque c'est la semaine des bibliothèques, profitez-en pour lire un bon livre, mais sachez à l'avance qu'ouvrir un livre c'est livrer à l'auteur le gouvernail de son âme. Agréable lecture mesdames...

## Nouvelles de Ste-Sophie

par Richard GREEN

### AMENDEMENT AU REGLEMENT 138

A la séance du 7 mars dernier, on proposa d'amender le Règlement 138 du code municipal. Avant de déterminer quelle sera l'importance de ce nouvel amendement, nous parlerons de loi déjà existante. Selon les informations reçues, ce règlement obligerait tous les propriétaires de chiens à se procurer la licence canine dans le but de restreindre l'accroissement des chiens errants et des chiens-loups. En plus, la loi nous dit que 50 % du coût de la licence formera un fonds, une banque qui servira à payer les moutons dévorés, s'il y a lieu.

A cette loi, le Conseil de la municipalité a ajouté cet amendement. Dorénavant l'éleveur de moutons devra les enclorre le jour et, lorsque le soir viendra, il rassemblera son troupeau sous un abri fermé qu'il soit, pourvu qu'il soit conforme au règlement. Cet amendement protégera le propriétaire et la municipalité puisque tous deux verront s'amenuiser les ravages des chiens-loups dans un avenir prochain.

### LA "GRANDE LIGNE"

Le Conseil municipal a profité de cette réunion pour appuyer la demande que la municipalité voisine, La Plaine, a formulée au gouvernement du Québec. La Plaine espère parachever le bout de chemin qui joint les deux municipalités dans la "Grande ligne". Cette route se dirige vers la "65" et ensuite vers Montréal. La longueur de chemin appartenant à Sainte-Sophie est terminée et cet appui, par principe, aidera sûrement la cause de La Plaine auprès du gouvernement. Si le projet est accepté, le chemin sera ouvert durant l'année, même l'hiver.

### NOMINATIONS

M. Gérard Beauchamp a été nommé inspecteur municipal pour la vérification des puits, des puits et des constructions. Il y a eu d'autres inspecteurs nommés qui aideront M. Beauchamp dans l'exercice de ses fonctions. Ces postes ont été créés par la nouvelle loi municipale concernant la salubrité des eaux et du permis de construction. Ces règlements avaient été votés lors de la séance du 7 février 1966.

### OCTROI DE QUEBEC

La municipalité s'est fait rembourser 49 milles de chemins publics. Dans les différentes sections de notre paroisse (Sainte-Sophie, New-Glasgow, Les Lacs), il existe des rues qui n'appartiennent pas à la municipalité, alors le gouvernement défraye une partie du coût du déblayage de la neige.

### FEDERATION

Le Conseil municipal donnera une somme de \$100 aux oeuvres de la charité. Par contre, si la Fédération n'atteint pas l'objectif, le Conseil allouera une somme additionnelle de \$100. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

### EMPOISONNEMENT

Jusqu'ici le nombre de chiens-loups tués s'élève à douze. Les récents succès de nos policiers sont attribuables en grande partie aux boulettes de viande (suite à la page 13)



De notre  
correspondant

**ANDRE  
PAIEMENT**

à

## St-Sauveur-des-Monts

### NE VOUS PROMENEZ PAS SEUL LE SOIR

Plusieurs personnes furent incommodées depuis quelque temps par des jeunes gens de l'extérieur, qui, après avoir passé quelque temps dans les hôtels, se livrent au plaisir de se battre dans la rue avec les jeunes qu'ils rencontrent.

Je vous conseille donc de ne pas vous promener seul dans les rues de St-Sauveur le soir et plus précisément durant la fin de semaine. Malgré la surveillance de nombreux policiers, on ne sait jamais quand un individu se présentera devant vous en disant: "enlève-toi de mon chemin...".

### DECES

M. Aimé Paquette est décédé à St-Sauveur la semaine dernière à l'âge de 69 ans. M. Paquette était un employé de la municipalité et il a succombé à la maladie après deux jours à l'hôpital. Le service funèbre fut chanté mardi matin à St-Sauveur. Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

### L'AFFAIRE FILION-CHAPLEAU

L'affaire Filion-Chapleau semble relever de plus en plus l'intérêt des citoyens de St-Sauveur et Piedmont. On sait que M. Eugène Filion est accusé d'avoir attaqué un adolescent de 15 ans. M. Hector Chapleau, correspondant pour St-Sauveur d'un autre journal, avait fait paraître dans ce journal un article en première page. Maintenant un conflit oppose les deux familles. Qui a raison? M. Chapleau qui a publié cet article où M. Filion qui affirme que le correspondant n'avait pas le droit de publier en première page un tel article ébranlant sa réputation.

Nous espérons pouvoir vous donner plus de renseignements avant longtemps.

### BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque française de St-Sauveur organise pour les étudiants de St-Sauveur et Piedmont un concours. Il s'agit de faire le résumé d'un livre au choix. Plusieurs jeunes ont participé à ce concours et nous vous communiquerons le résultat très bientôt.

## Chronique de l'Ecole Secondaire A-Norbert-Morin

par: André PAIEMENT

### CONCERT

Le quatrième concert des Jeunesses Musicales fut présenté à notre école la semaine dernière.

Nous avions le plaisir d'accueillir le quintette Eichendorff, de Vienne. L'ensemble est formé d'une flûte, d'un hautbois, d'une clarinette et d'un basson. Ces instruments qui sont de la famille des instruments à vent, étaient à l'étude au programme de la musique cette année. Nos étudiants ont donc bénéficié d'un grand avantage en entendant et en voyant ces instrumentistes.

Environ 200 personnes ont assisté au concert, jeudi dernier et plus de 600 élèves-membres des Jeunesses Musicales étaient présents, à l'audition de l'après-midi.

Le quintette Eichendorff de Vienne fut très apprécié du public, nous les félicitons et les remercions de leur visite à notre école.

### GILLES PELLETIER CHEZ NOUS

C'est mercredi le 30 mars, que nous aurons le plaisir de recevoir à l'auditorium de notre école, l'artiste bien connu Gilles Pelletier. Le spectacle auquel nous assisterons s'intitulera "Quand je suis seul" et comprend des poèmes, des textes littéraires, des extraits de pièces de théâtre et une courte pièce en un acte "Les méfaits du Tabac" de Tchekov.

Le 4 mars, les élèves de notre école ont assisté au théâtre Gésu de Montréal à la troisième représentation théâtrale de l'année. La pièce présentée était "Don Juan" et le rôle principal était confié à Gilles Pelletier qui est dans le métier depuis une vingtaine d'années. Nous pouvions également applaudir d'autres acteurs bien connus tels que Jean Duceppe et Monique Miller. "Don Juan" est à l'affiche jusqu'au 27 mars.

### EXPOSITION

La semaine dernière, se tenait à notre école une exposition de peinture offerte par les Loisirs Laurentiens. De magnifiques tableaux de genres différents, mais tous aussi appréciés les uns que les autres donnaient aux visiteurs et aux élèves, un avant-goût de la peinture.

### PROMPT RETABLISSEMENT

La direction de l'école, le personnel enseignant et tous les élèves souhaitent à Georges Legault, qui s'est brisé une jambe, un prompt rétablissement. Georges n'est pas revenu à l'école depuis quelques semaines à la suite d'un fâcheux accident.

### LA RESPONSABILITE

La responsabilité est de nos jours un élément très utile pour les jeunes qui doivent bientôt entrer dans le monde du travail. A l'école Secondaire A-Norbert Morin, tous les étudiants et étudiantes sont responsables. Responsables de leurs confrères, responsables d'une certaine organisation scolaire ou para-scolaire (président de classe, conseil de l'école, coopérative, etc.) et chacun est responsable de ses actes, de son comportement qui apporte la bonne marche de notre école. Chacun est responsable par l'auto-discipline qui consiste en un entraînement à faire ce que je dois faire comme je dois le faire, quand c'est le temps de le faire, sans que personne ne m'y force.

A la sortie de l'école, nous serons ainsi prêts à affronter la vie, à remplir consciencieusement une responsabilité.

## CITE DE SAINT-JEROME

## Proclamation de la Semaine des Bibliothèques Canadiennes



Chaque année, l'Association canadienne des Bibliothèques demande aux Conseils municipaux de proclamer une semaine des Bibliothèques canadiennes afin d'attirer l'attention de toute la population sur l'importance de la lecture.

A titre de Premier Magistrat de la Cité de Saint-Jérôme, il est de mon devoir de proclamer officiellement la semaine du 26 mars au 2 avril 1966, SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES CANADIENNES et d'inviter la population jérômiennaise à visiter la bibliothèque municipale, sise au 374 de la rue Laviolette.

Pour marquer la semaine des bibliothèques canadiennes, une exposition de livres et d'objets anciens à l'amont du futur musée de la Société Historique de Saint-Jérôme, aura lieu à la Salle Laurentienne de l'Hôtel Lapointe les 30, 31 mars et 1er avril prochain. J'ose croire que tous les Jérômiens se feront un point d'honneur de visiter cette exposition pour avoir un avant-goût du futur musée historique et profiteront de l'occasion pour prendre un abonnement à la bibliothèque municipale, VOTRE BIBLIOTHÈQUE.

PROCLAME CE 21e JOUR DE MARS DE L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE-SIX.

LE MAIRE  
Hubert Murray



## BONNE NOUVELLE POUR TOUS LES AMATEURS DE PECHE A LA MOUCHE

Tous les membres de l'Association de chasse et pêche des Laurentides qui désirent suivre des cours de "LANCER A LA MOUCHE" sont invités au gymnase de l'école Prévost, rue Lauzon à Saint-Jérôme, les 29 mars, 5, 12 et 19 avril, à 8 heures p.m.

Un professeur de très grande expérience développera toutes les techniques du lancer à la mouche, un genre de pêche qui devient de plus en plus intéressant.

Tous ceux qui désirent suivre ces cours, qui sont gratuits, devront s'enregistrer au magasin Beaulieu Sport à Saint-Jérôme et ceux qui ont leur canne à moucher devront l'apporter.

Nous espérons que tous les amateurs profiteront de cette occasion unique. BIENVENUE A TOUS.

Fernand Lauzon,  
secrétaire.

### MISE EN . . .

(suite de la page 3)

Pour se relancer, on comptait sur l'adhésion de la Jeune Chambre de Sainte-Thérèse, de fondation toute récente. Mais celle-ci a préféré se diriger vers la régionale métropolitaine. C'est ce qui arrivera sans doute pour les organismes de Lachute et de Saint-Jérôme si on ne parvient pas à réorganiser la régionale des Laurentides.

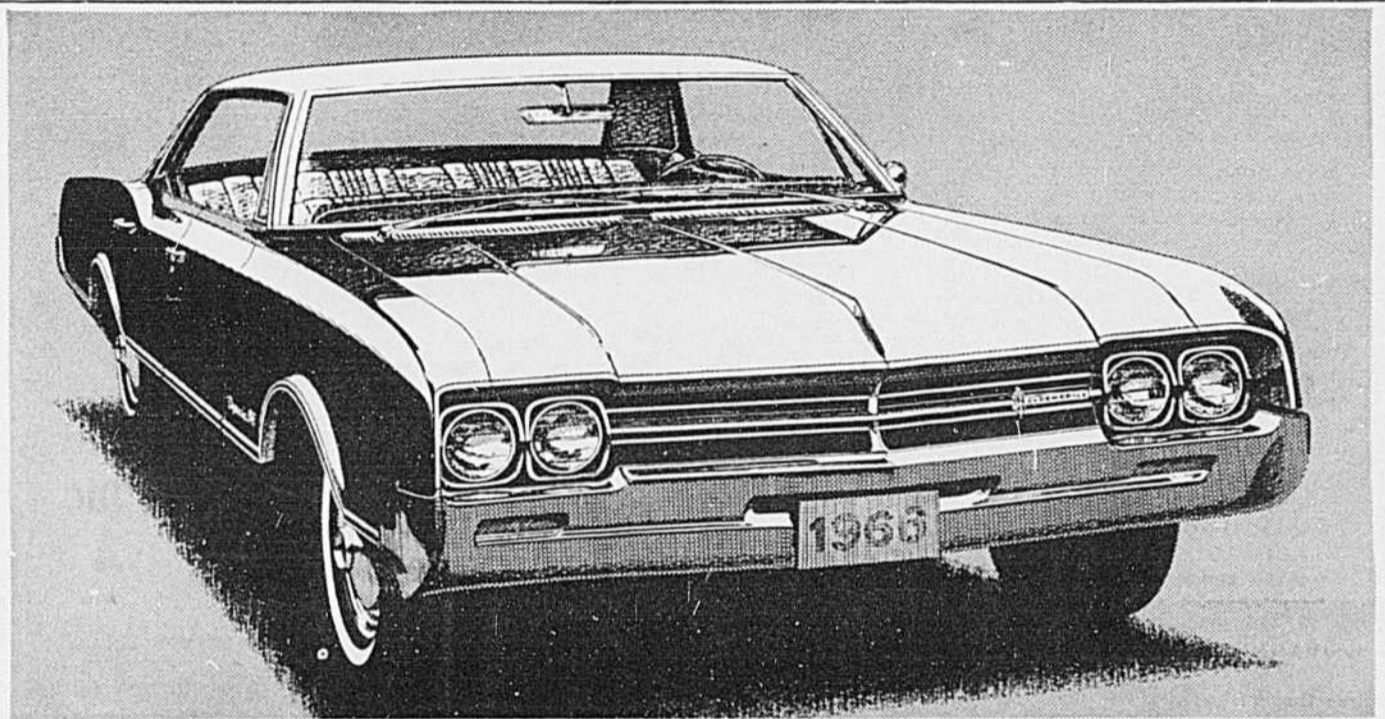
M. Tassé a révélé qu'une tentative de ralliement avec la régionale de Montréal par la Fédération avait été écartée par Saint-Jérôme et Lachute pour le moment. Ces deux organismes craindraient, semble-t-il, de perdre de leur entité dans une régionale ne reflétant pas les caractéristiques de leur milieu.

Selon le président de la Jeune Chambre de Saint-Jérôme, il y a peu de possibilités qu'une telle échéance se produise. Pour l'éviter, une nouvelle tentative de rallier les autres Jeunes Chambres autour de la régionale sera bientôt effectuée.

### LE SPORT . . .

(suite de la page 12)

Claude Robert, âgé de seulement 15 ans, a défait les 75 autres joueurs samedi dernier pour remporter les honneurs du 8e tournoi du circuit de quilles professionnel Dow du Nord... Parlant de quilles, il y aura un tournoi Dow samedi de cette semaine au Bowling Blainville pour les femmes... il s'agit du 5e et dernier tournoi de qualification en vue du tournoi des maîtres du mois d'avril... Tony Carobene est devenu le Toe Blake de la ligue du Moyen Age... Michel Tamilla, membre de l'équipe des Gaulois, a célébré le championnat de son club en payant le champagne... Mais Claude Bouvrette, aussi membre de l'équipe championne déclarait: "J'aimerais bien mieux un beau Blazer don de Michel Tamilla Tailleur..." Gilles Généreux patinaît lundi dernier comme un jeune premier... Jean-Jacques Desjardins, le joueur malchanceux du circuit, était des plus heureux de la victoire des Gaulois... Jean-Jacques a manqué les joutes de détails des Gaulois à cause d'une fracture au poignet droit... Quelques 15 joueurs ont déjà fait application pour jouer dans la ligue du Moyen Age l'an prochain... mais comme il n'y aura que quelques places vacantes quelques-uns seront déçus... à moins que MM. Lavallée et Godon décident de faire comme la ligue Nationale de hockey et pensent à l'expansion...



Sedan Holiday Dynamic 88

# L'Oldsmobile la plus souple, la plus douce, vous est offerte aux conditions les plus avantageuses qui soient!

Bien des gens sont persuadés que la souplesse et la douceur de marche sont des qualités exclusives à l'Oldsmobile. Comment pourrait-on les en blâmer? Voyez plutôt les lignes de l'Oldsmobile; n'évoquent-elles pas la continuité du mouvement? . . . Et la perfection du fini, à l'intérieur comme à l'extérieur, ne fait-elle pas présager de la douceur de marche? Prenez le volant. Peut-on imaginer suspension plus douce? Le moteur Super Rocket pourrait-il être plus souple? Vraiment, deux mots, toujours les mêmes, reviennent quand on décrit l'Oldsmobile: douceur, souplesse. Mais il y a plus. Si vous avez déjà fait une bonne affaire en achetant une voiture, vous pouvez faire encore mieux en ce moment même, en achetant une Oldsmobile pendant la Grande Saison des belles occasions du concessionnaire Oldsmobile. Le choix qu'il présente est plus vaste que jamais, la livraison se fait sans délai . . . et les offres qu'il vous fera sont imbattables. Passez le voir sans tarder.

profitez de la

## Grande Saison des belles occasions



Sedan Holiday Delta 88

Coupé Holiday Cutlass

# L'Oldsmobile

mil neuf cent soixante-six



O-366CF

VOYEZ VOTRE VENDEUR AUTORISE OLDSMOBILE A ST-JEROME

## LEFEBVRE AUTOMOBILES LTEE

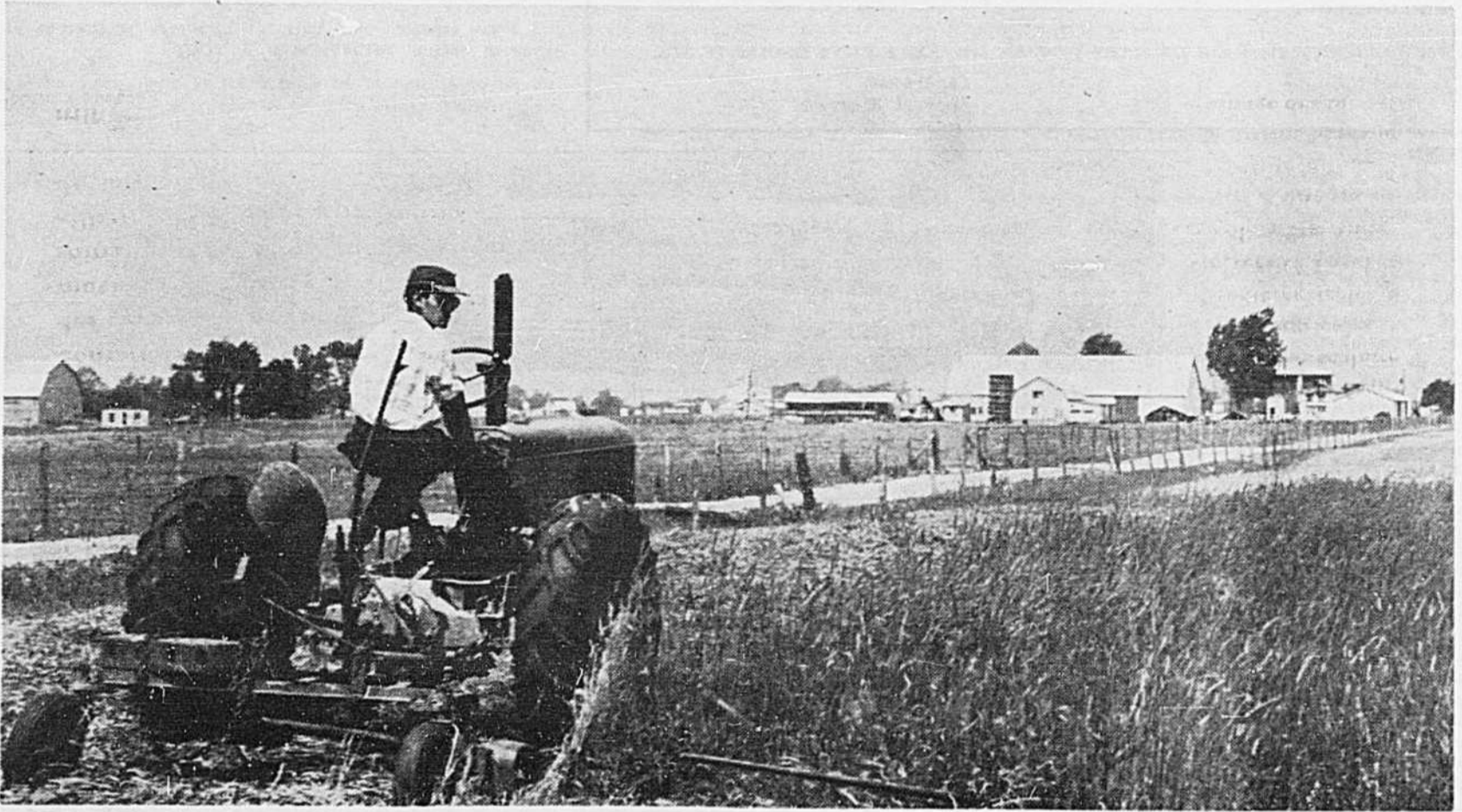
962, RUE LABELLE

TEL: 438-1203

ST-JEROME, P.Q.

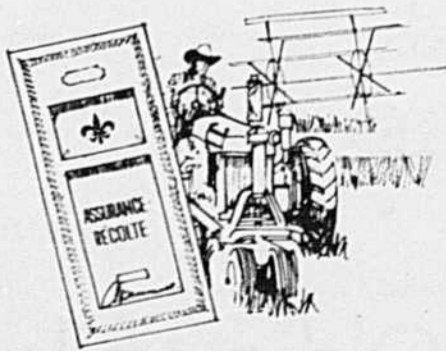
Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Cinéma de Paris" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

# le Québec d'aujourd'hui



Le Québec connaît une évolution rapide. Les immenses progrès qu'il a réalisés dans de nombreux domaines étonnent le pays tout entier et les grandes capitales mondiales. Conscient de la transformation radicale des méthodes agricoles et des besoins du cultivateur moderne, chez nous comme ailleurs, le Québec a entrepris d'industrialiser et de commercialiser l'agriculture. Il s'est engagé dans une planification régionale au bénéfice du milieu rural.

Un peuple jeune et fier, désireux d'être maître chez lui, a entrepris de rénover ses cadres • Quelques mesures favorisant l'agriculture: Réduction de 25% de la taxe scolaire des agriculteurs • Expansion des coopératives agricoles • Augmentation des montants versés au Crédit agricole • Création d'une faculté d'agronomie à l'Université Laval • Formation d'instituts de technologie agricole à Ste-Anne-de-la-Pocatière et St-Hyacinthe • Paiement d'une prime sur le lait ou la crème pour fabrication de produits laitiers • Loi de l'aménagement rural et du développement agricole (ARDA) • Subventions accrues pour le drainage des terres.



# le Québec de demain

un des projets du Québec de demain  
**L'ASSURANCE-RÉCOLTE**